

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

(I.N.S.E.P.S.)

MEMOIRE DE MAITRISES ES SCIENCES ET TECHNIQUES DE
L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

THEME:

LE MOUVEMENT « NAWETAAN » DANS LE DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE :
CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Présenté par :

M. Aly BA

Sous la Direction de :

Madame Fatou Dame LOUM

Professeur à l'I.N.S.E.P.S. de Dakar

ANNEE ACADEMIQUE 2011-2012

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- *Ma mère **Aissatou DIALLO** et mon père **Adama BA**, pour les sacrifices consentis à mon égard, pour leur Amour inestimable envers moi et pour leur patience et leur courage malgré les moments difficiles qu'ils ont vécus. Chers parents, recevez ce travail en terme de témoignage de mon amour filial et de mon engagement à vous honorer jusqu'à l'épilogue de mes jours.*

*Que le bon **DIEU** vous accorde une bonne santé, une longue vie et que la paix soit votre fidèle compagnon ! Que **DIEU** illumine mon chemin afin que je réalise, pour vous, mon rêve le plus cher!*

- *Mes chers parents et tuteurs qui ont beaucoup contribué à ma carrière. Je veux nommer ma tante **Bouya SOW**, mes grands pères **Demba DIALLO**, **Wagane SENGHOR** et **Sakou DIOP** ; mes grands-mères **Ngah Djilane DIAHAM**, **Marie Thior SARR** et **Ndèye GNINGUE** ;*
- *Mes très chers frères et sœurs : **Fatou MENDY**, **Abdoulaye, Eggué, Ousmane KA**, **Diéynaba, Demba, Mamadou, Kodet, Aissata, Samba, Birame, Mala, Penda, Diouma, Aliou, Diarry, Oumar et Abdou karim** .*
- *Mes très chers fils et filles : **Marie Fandeb, Ayou Diop, Ibson, Oumar Galo et Ramatoullahi** ;*
- *Mes nièces et neveux : **Khady Bodiang, Aly Bagga, Guéladio et bébé Mala** ;*
- *Mes très chers amis: **Gata DIALLO, Bassirou DIALLO, Marry KA, Oumar Barou, Moussa SENGHOR, Mbaye SARR, Mbaye NDONG, Ousseynou BA, Abdoulaye KA, Léonie SAGNA, Ousmane SOW, Birame Djické, Matar BA** ;*
- *Mon oncle **Mamadou BA**, sa femme **Tédny**, mes cousins et cousines **Ablaye, Aida, Yacine, Ismaila** et toute la famille **BA** ;*
- *Tous mes camarades étudiants de l'**INSEPS**, particulièrement **Waly Cissé, Bassirou Touré, Boubacar Niane, Laity Ndiaye, Ansou Diatta** ;*
- *Tous les membres et sympathisants de l'association **Dental Sine-Saloum** ;*
- *Tous les membres de l'**ASC PINAL** de **Keur Bondji** ;*
- *Tous les inspecteurs et arbitres de la **Sous-CRA de Dakar** ;*
- *Tous les habitants de **Keur Bondji, de Keur Pathé et de Thiaré Lôg**.*

REMERCIEMENTS

- J'exprime ma profonde gratitude et mes remerciements les plus sincères à l'endroit de Madame **Fatou Dame LOUM**, directrice de ce mémoire. Je me réjouis de sa rigueur dans le travail, de son pragmatisme et de la qualité de ces corrections et conseils. Elle a, malgré ses occupations, pu contribuer efficacement à la réalisation de ce modeste travail.
- Je remercie le président de l'ODCAV de Foundiougne, les dirigeants des instances, les joueurs, les entraîneurs interrogés et mes interlocuteurs lors des entretiens pour leur collaboration.
- Toutes mes reconnaissances à Ibrahima Mbengue FALL pour m'avoir offert son livre, à monsieur Mbaye DIOUF de Foundiougne pour son impressionnante contribution à ce travail, au professeur Amadou DIALLO pour les sacrifices et le soutien dans la correction de ce document. Mention spéciale à tout le personnel administratif de l'INSEPS, au corps professoral, aux techniciens de surface et aux vigiles.
- Je n'oublie pas, dans cette rubrique des remerciements, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.
- Merci encore une fois à mes très chers parents.

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : La durée d'occupation d'un poste.....	22
<u>Tableau 2</u> : Le niveau de formation des dirigeants	23
<u>Tableau3</u> : Le fonctionnement des instances	24
<u>Tableau 4</u> : Le fonctionnement des instances	25
<u>Tableau 5</u> : les sources de moyens financiers	26
<u>Tableau 6</u> : La gestion des instances	27
<u>Tableau7</u> : Les raisons de l'absence des volets culturel et environnemental	28
<u>Tableau 8</u> : La qualité des infrastructures	29
<u>Tableau 9</u> : Les problèmes les plus récurrents dans le mouvement « nawetaan »	30
<u>Tableau 10</u> : Le niveau de formation des entraîneurs	31
<u>Tableau11</u> : Fréquence hebdomadaire des entraînements	32
<u>Tableau 12</u> : Le manque de temps d'entraînement des joueurs	33
<u>Tableau 13</u> : Les causes de ce manque de temps	34
<u>Tableau 14</u> : Les matériels pour les entraînements	35
<u>Tableau 15</u> : Le nombre de ballon par ASC	36
<u>Tableau 16</u> : Disposition, par les ASC, de catégories cadettes en compétition	37
<u>Tableau 17</u> : Causes de l'absence de la dite catégorie en compétition	38
<u>Tableau 18</u> : Qualité des infrastructures	39
<u>Tableau 19</u> : Considération donnée aux pratiques mystiques	40
<u>Tableau 20</u> : Justification de l'importance des pratiques mystiques	40
<u>Tableau 21</u> : Durée des joueurs dans leurs équipes	41
<u>Tableau 22</u> : Motivation des joueurs	42
<u>Tableau 23</u> : Les moyens financiers des ASC	43
<u>Tableau 24</u> : Visite-contre-visite médicale des joueurs	43
<u>Tableau 25</u> : Suivi médical des joueurs	44
<u>Tableau 26</u> : Prise en charge des joueurs blessés	45
<u>Tableau 27</u> : Considération donnée aux pratiques mystiques par les joueurs	45

LISTE DES ABREVIATIONS

- AOF :** Afrique Occidentale Française
- APS :** Activités Physiques et Sportives
- ASC :** Association Sportive et Culturelle
- CDEPS:** Centre Départemental de l'Education Populaire et Sportive
- CDP:** Commission Départementale de Promotion de la lutte
- CNP :** Championnat National Populaire
- CRA:** Commission Régionale des Arbitres
- EPS :** Education Physique et Sportive
- HLM :** Habitations à Loyer Modéré
- NTIC:** Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication
- OCCAV:** Organisme Central de Coordination des Activités de Vacance
- ODCAV:** Organisme Départemental de Coordination des activités de Vacance
- ONCAM:** Organisme national de Coordination des Activités de Masse
- ONCAV:** Organisme National de Coordination des Activités
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- ORCAV :** Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacance
- RG:** Règlements Généraux
- SDEF:** Service Départemental des Eaux-et-Forêts
- SDP:** Service Départemental des Pêches
- SEJS:** Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et des Sports

RESUME

Le mouvement « nawetaan » à Foundiougne existe sous deux formes : le mouvement « nawetaan » classique et celui organisé par l'ONCAV, qu'on pourrait qualifier d'officiel. Mais pour notre sujet, nous nous intéressons au mouvement « nawetaan » organisé par l'ONCAV. Il est le plus organisé et est très populaire dans le département avec, en 2011, quatre-vingt-dix-huit ASC régulièrement affiliées qui font état de « 1450 licenciés en catégorie junior-sénior et 430 en catégorie cadette »¹.

Malgré sa popularité, les équipes « nawetaan » du département, peinent à faire de bonnes performances en phase nationale. Les volets comme, socioculturels, environnementaux, socioéducatifs, bien que faisant partie des activités « nawetaan », sont laissés en rade. Ce qui fait du football la seule activité « nawetaan » à Foundiougne qui, au juste, n'apporte rien de consistant en terme de développement socioéconomique et culturelle.

Notre recherche a permis, à la base de questionnaires et d'entretiens, de constater que la plupart des dirigeants n'a pas de formation dans le domaine du sport et plus de la moitié des entraîneurs n'a aucun diplôme dans la discipline. La majeure partie des instances manque de moyens. Elles ne se sont pas clairement fixées d'objectifs à moyen et long terme et elles n'organisent pas de séminaires de formation des dirigeants. Les travaux champêtres empêchent les joueurs des zones rurales de disposer de suffisamment de temps pour les entraînements. Les infrastructures ne sont pas également de qualité.

¹ : Données recueillies lors d'un entretien, par téléphone, avec le président de l'ODCAV en septembre 2012.

SOMMAIRE

<u>DEDICACES</u>	I
<u>REMERCIEMENTS</u>	II
<u>Liste des tableaux</u>	III
<u>Liste des abreviations</u>	IV
<u>RESUME</u>	V
<u>SOMMAIRE</u>	VI
INTRODUCTION	1
<u>CHAPITRE I : REVUE THEORIQUE</u>	7
I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE.....	7
A. L'ECONOMIE ET LA CULTURE	7
B. LE SPORT	8
II. CONCEPTS ET HISTORIQUE DU MOUVEMENT « NAWETAAN »	
.....	9
A. DEFINITION DES CONCEPTS DU SUJET	9
1. NAWETAAN	9
2. CONTRAINTES	10
3. DEVELOPPEMENT	11
4. PERSPECTIVES	12
B. HISTORIQUE DU MOUVEMENT « NAWETAAN » AU	
SENEGAL	12
1. LE MOUVEMENT « NAWETAAN» EN MILIEU URBAIN.....	13
a. LES RENCONTRES D'ATTAQUEMENT	13
b. LES INTERSAISONS	13
2. LE MOUVEMENT « NAWETAAN» EN MILIEU RURAL	14
C. HISTORIQUE DU MOUVEMENT « NAWETAAN » A	
FOUNDIOUGNE.....	16
D. LE MOUVEMENT « NAWETAAN » SOUS LA TUTELLE DE	
L'ONCAV.....	17
<u>CHAPITRE II : METHODOLOGIE</u>	19

1. OBJECTIF DE LA RECHERCHE	19
2. LE CADRE DE L'ETUDE	19
3. POPULATION ET ECHANTILLON DE L'ETUDE	19
4. LES OUTILS D'INVESTIGATION	20
5. LE TRAITEMENT DES DONNEE	20
6. DIFFICULTES RENCONTREES	20
<u>CHAPITRE III : COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES DONNEES</u>	22
I. REPONSES DES DIRIGEANTS DE L'ODCAV, DES ZONES ET DES ASC	22
II. REPONSES DES ENTRAINEURS	31
III. REPONSES DES JOUEURS « NAWETAAN »	41
IV. DISCUSSION GENERALE DES RESULTATS	46
1. LA GESTION DU MOUVEMENT « NAWETAAN »	46
2. LE NIVEAU DE FORMATION DES DIRIGEANTS	49
3. LE MANQUE DE MOYENS	50
4. LE MANQUE DE TEMPS DES JOUEURS	51
5. L'INSUFFISANCE DES INFRASTRUCTURES	51
V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	53
A. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT « NAWETAAN » A FOUNDIOUGNE	53
1. « NAWETAAN » ET EDUCATION	55
2. « NAWETAAN » ET ENVIRONNEMENT	56
3. « NAWETAAN » ET AGRICULTURE	57
4. « NAWETAAN » ET NTIC	57
5. « NAWETAAN » ET SPORT	58
6. « NAWETAAN » ET HYGIENE-SANTE	60
7. « NAWETAAN » ET CULTURE	61
8. FORMATION DES DIRIGEANTS	61
<u>CONCLUSION</u>	63
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	65
<u>ANNEXE</u>	67

INTRODUCTION

Le mouvement « nawetaan » est né des tournois informels entre des jeunes de différentes rues, puis a évolué en rencontres entre quartiers ou entre villages. Au fil du temps, les quartiers et les villages se sont organisés pour présenter des équipes plus structurées.

Le « nawetaan » est réglementé et officialisé à partir de 1973 avec la création de l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV). L'O.N.C.A.V. a obtenu son récépissé de reconnaissance d'association le 06 janvier 1992 (N° 06496 MINT- DAGAT) et est reconnu d'utilité publique par décret présidentiel N° 96 - 688 du 17/08/96.

Cet organisme est chargé, entre autres ; *« de l'administration et de la gestion des activités durant les vacances de fin d'année scolaire ; de faire du sport et de la culture des instruments efficaces pour l'unité de la jeunesse de notre pays ; de les mettre au service de l'amitié et de la solidarité entre les peuples ; d'œuvrer à la sauvegarde de l'environnement et à la protection de la nature »*².

Aujourd'hui, le mouvement « nawetaan » a un grand nombre de pratiquants et d'associations. En effet, *« en 2003, l'O.N.C.A.V. déclarait 2300 Associations sportives et culturelles avec quelques 300.000 licenciés répartis sur l'ensemble du territoire national »*³. Ces chiffres permettent de dire que l'ONCAV a une grande capacité de mobilisation.

En plus, il y a l'O.N.C.A.M.⁴ qui est un organisme né à la suite du contentieux de l'assemblée générale de renouvellement des instances de l'ONCAV le 02 octobre 2002 à Tambacounda. Il *« se réclame de 1500 associations »*⁵.

2 : Extrait du chapitre 1 du recueil des textes réglementaires de l'ONCAV de 2009.

³ : Le navétane dans la politique du ministère des sports : problème et perspective, édité par le Ministère des sports, mis à jour le 16 août 2005.

4 : Organisme National de Coordination des Activités de Masse.

⁵ : Le navétane dans la politique du ministère des sports : problèmes et perspectives, édité par le Ministère des sports, mis à jour le 16 août 2005.

Cette popularité met le « nawetaan » dans la logique de l'Etat qui, à travers la loi n° 84-59 du 23 mai 1984 portant Charte du Sport, veut rendre le sport accessible au plus grand nombre possible de populations.

Elle a pour objectifs majeurs : « *la généralisation de la pratique du sport et des activités physiques en tant que facteurs de bien-être social, de santé et de loisir ; la démocratisation de la pratique sportive pour l'encouragement de la pratique de masse ; la prise en charge significative du financement du sport par l'Etat ; la mise en œuvre d'infrastructures sportives adéquates pour accueillir et stimuler les manifestations sportives* »⁶.

Proportionnellement à l'option de l'Etat dans ladite charte et à la lumière du nombre d'associations et de pratiquants impliqués dans le « nawetaan », ce mouvement offre à des milliers de jeunes la possibilité de pratiquer le sport.

Dès lors, le « nawetaan » ne doit-il pas nécessairement être accompagné d'infrastructures sportives, d'encadreurs qualifiés, du matériel didactique en qualité et en quantité et d'instances dirigeantes fortes ?

Pourtant, on constate souvent une insuffisance des mesures d'accompagnement du mouvement « nawetaan ». Et par conséquent, les résultats obtenus ne satisfont pas, en général, à l'attente de la population.

En plus, dans le monde rural, la période des « nawetaan » coïncide avec celle des travaux champêtres qui sont l'activité « *de production nécessaire pour l'existence*⁷ ». Ces travaux ont autant besoin de la jeunesse que le mouvement « nawetaan ». Ce qui fait que ces particularités doivent être prises en considération pour qu'elles ne mettent pas le mouvement « nawetaan » dans l'impasse.

Ce cas de figure concerne le département de Foundiougne dont 86.1%⁸ de la population vivent en monde rural et les huit des onze zones de l'ODCAV⁹ sont rurales. Et précisons que dans ce département, le mouvement « nawetaan » est réduit

6 : Politique sectorielle des sports : Diagnostic, édité par le ministère des sports, août 2006, page 07.

7 : Roger Jean : Sport et développement humain, page 169, cité par Moussa Ndiaye dans son mémoire de Maîtrise à l'INSEPS en 1982 intitulé : Contribution à une approche psychosociologique du sport navétane.

8 : Service régional de la démographie et des statistiques de Fatick en 2008.

9 : Organisme Départemental de coordination des activités de vacance.

au seul football. C'est pour cette raison que, pour être précis, nous parlons parfois, dans notre travail de football « nawetaan » au lieu de mouvement « nawetaan ».

Dans le département de Foundiougne, le mouvement « nawetaan » existe sous deux formes : le « nawetaan » que nous appelons « classique » et celui sous la tutelle de l'ONCAV. Le mouvement « nawetaan classique » est celui que Garang COULIBALY¹⁰ qualifie de « *préhistoire et de période officieuse* ». C'est selon lui pendant ces périodes que le mouvement « nawetaan » a vu le jour, à partir de rencontres entre des jeunes d'un même quartier, d'une même ville ou de différents villages. Cette forme de « nawetaan » bien qu'ancienne, existe toujours à Foundiougne à travers des tournois organisés çà-et-là dans beaucoup de localités du département. Ces tournois font l'affaire des A.S.C. qui n'ont pas la possibilité de participer au C.N.P¹¹. Ici, le règlement des compétitions et les conditions d'adhésion sont fixés par l'organisateur en collaboration avec les responsables des participants. L'identification des joueurs se fait, la plupart, par une simple liste. Les pièces d'identification sont rarement exigées.

Le mouvement « nawetaan », sous la tutelle de l'ONCAV, concerne toutes les A.S.C. disposant de récépissé de reconnaissance d'association et régulièrement affiliées à ladite structure. L'identification des joueurs se fait par des licences homologuées par l'organisateur de la compétition ou par d'autres pièces préalablement précisées telles que la carte nationale d'identité, le passeport numérisé en période de validité, le permis de conduire, la carte d'électeur, la carte consulaire et la carte d'identité scolaire. Mais ces pièces d'identification peuvent varier d'année en année.

Face à ces deux formes du mouvement « nawetaan », nous nous intéressons à celui régi par l'ONCAV, car il serait le plus organisé, le plus réglementé, le plus sécurisé, le plus populaire avec quatre-vingt-dix-huit (98) associations sportives et culturelles affiliées à l'O.D.C.A.V en 2011 et qui sont réparties en onze zones.

Cependant, le mouvement « nawetaan » dans le département de Foundiougne a beaucoup souffert du clivage ODCAV-ODCAM. Bien que l'ODCAV y ait été

10 : Garang COULIBALY, in « Genèse, problèmes majeurs et perspectives du mouvement navétane en République du Sénégal », cité par Ismaila Mbengue Fall dans son ouvrage intitulé : Du mouvement navétane : Réunification et Ruptures, Jangaal Presse éditions, Dakar, 2010, page 24.

11: Championnat National Populaire, à travers lequel l'ONCAV organise les compétitions de « nawetaan ».

implanté depuis 1971, l'ONCAM a pu devenir, suite aux contentieux qui avaient divisé le mouvement « nawetaan » en 2002, son rude concurrent dans le département.

Suite à cette division, une réconciliation des belligérants a été initiée le 25 avril 2008. Grâce à cette dernière, l'ODCAV a phagocyté les zones de l'ODCAM dont les dernières en date sont Djilor (qui regroupait les zones de Mbam et de Soum) et Diossong en 2011.

Hormis ces problèmes liés à la gestion du mouvement, les résultats du football « nawetaan » en posent un autre. En effet, pour catégorie junior-sénior, c'est seulement en 2009, lors des phases nationales de Thiès, que l'équipe de l'ASC **TESSITO** de Sokone est arrivée en quart- de- finale pour la première fois de l'histoire du football « nawetaan » du département qui remonte à 1971. Durant toutes les autres années, tantôt les équipes de Foundiougne ne sont pas qualifiées aux phases nationales, tantôt elles sont éliminées dès le premier tour si elles parviennent à se qualifier. Qu'est-ce qui expliquent ces mauvaises performances ?

Quant à la petite catégorie, qui concerne que les cadets, c'est généralement dans les chefs lieux d'arrondissement et les communes qu'elle participe au Championnat National Populaire (C.N.P.). Mais leur compétition s'arrête la plupart en phase zonale ou départementale. En plus, elle n'a pas lieu chaque année et la dernière en date remonte à 2009. Par conséquent, seul en 2002 à Tambacounda qu'une équipe cadette du département a disputé une demi-finale en phase nationale de l'ONCAV. Il s'agit de **MAAGDAAN** de Sokone en sa deuxième participation après Louga en 2001(éliminée au premier tour). En 2004 à Kaolack, l'équipe **DIIGNICK** de Foundiougne était aussi éliminée au premier tour. Pourquoi alors depuis dix ans le département n'a pas de pareils résultats pour cette catégorie ?

Les résultats énumérés ci-dessus montrent que toutes les équipes junior-séniors et cadettes qui ont fait les meilleures performances du département sont en zones urbaines (Foundiougne et Sokone). D'où la question, pourquoi les équipes des zones rurales ne parviennent pas à faire de pareils résultats ?

Les volets culturel, éducatif et environnemental, bien que préconisés par les textes réglementaires de l'ONCAV, sont rares voire absents des activités « nawetaan ». Or,

si l'on en croît à Ismaila Mbengue FALL¹², le mouvement « nawetaan » peut largement contribuer à la lutte contre le chômage, la pauvreté, la famine, l'immigration clandestine, les épidémies, l'insalubrité, les inondations, la dégradation de l'environnement etc....Et pourtant le département souffre de l'avancée de la langue salée, de la disparition de la mangrove et d'animaux aquatiques, de la déforestation et des feux de brousse. Face à ces urgences, ne serait-il donc pas une sous-exploitation du mouvement « nawetaan » si toute l'énergie juvénile du département est mobilisée autour du seul football ?

S'agissant de l'arbitrage, il est très difficile de mettre sur pied une sous-commission régionale des arbitres (**Sous/CRA**) qui rassemble tous les arbitres du département. Dans chaque zone est implantée une commission d'arbitres y résidant pour gérer les rencontres. Et on se demande s'il est possible d'avoir un arbitrage de qualité dans ces conditions ?

Concernant les pratiques mystiques, elles sont tellement fréquentes lors des compétitions qu'elles dénaturent le football « nawetaan » en lui donnant un esprit antisportif. Parmi les dirigeants de chaque ASC, il y'a un ou des individus chargé(s) de cette question relative aux pratiques occultes. Il convient alors de s'interroger sur quelle considération les acteurs du « nawetaan » ont des pratiques mystiques ?

En somme, les tentatives de réponses aux questions posées plus haut permettraient de mettre en exergue notre hypothèse principale : *le caractère rural du département, la façon dont le mouvement « nawetaan » est géré, les infrastructures sportives en place et les moyens matériels et financiers dont disposent la plupart des instances ne permettraient pas au mouvement « nawetaan » de Foundiougne ni d'être performant ni de participer au développement des populations*. La vérification de cette hypothèse ainsi formulée permettrait d'appréhender les contraintes du mouvement « nawetaan » afin de proposer des voies et moyens pour son développement.

Pour ce faire, nous ferons d'abord, dans notre premier chapitre, la revue théorique pour une meilleure connaissance du cadre de notre étude et une bonne compréhension de notre sujet. Ensuite nous aurons la méthodologie en chapitre deux

12 : FALL Ismaila Mbengue, Du mouvement navétane : Réunionification et Ruptures, Jangaal Edition, Dakar, 2010, p. 19.

pour rendre compte des voies et moyens que nous avons empruntés pour atteindre nos objectifs de recherche. Et enfin, le troisième chapitre sera consacré au commentaire et à la discussion des résultats.

CHAPITRE I : REVUE THEORIQUE

I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE

Foundiougne est situé au centre de la région de Fatick à « 22km au sud de la ville de Fatick. C'est une ville chef lieu du département qui porte le même nom. Elle est à 200km de Dakar et à 65km de Kaolack »¹³. Le département compte aujourd'hui trois arrondissements (Djilor Saloum, Niodior et Toubacouta) et cinq communes (Foundiougne, Karang, Passy, Sokone et Soum). Sa superficie est de 2959km², soit 44% de la surface régionale avec une population de 265.292 habitants dont 86,1% vivent en monde rural selon les données du SRSD¹⁴ de Fatick, en 2008.

A. L'ECONOMIE ET LA CULTURE

L'économie du département de Foundiougne est principalement basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le commerce y est favorisé par la présence de quatre marchés permanents et de cinq marchés hebdomadaires qui rendent fluides les échanges et participent, par conséquent, au développement du secteur.

Concernant le transport, il est routier et maritime avec un Bac qui assure la jonction Foundiougne-Ndakhonga, des pirogues qui lient la ville aux îles environnantes et des navires qui passent par la voie Dakar-Embouchure de Sangomar-Chenal du Saloum-Kaolack.

Au niveau culturel, il y'a une prédominance de la culture sérère. Ainsi a-t-on la lutte traditionnelle sérère, les circoncisions, les "khooy¹⁵", le festival annuel de Foundiougne etc. Mais d'autres cultures, d'autres ethnies comme les peuls, les wolofs, les mandingues etc. y sont présentes.

13 : Ousmane DIONE, La commune de Foundiougne dans l'histoire politique du Sénégal, FASTEF, 2006, F1c2-LHG.

14 : Service Régional des Statistiques et de la Démographie de Fatick, recensement 2008.

15 : Rassemblement de sages sérères appelés « saltigué » sur des lieux sacrés à l'approche de l'hivernage pour prédire sur son déroulement et conjurer le mauvais sort.

B. LE SPORT

Différentes disciplines sportives sont pratiquées dans le département. En effet, en saison sèche, c'est la lutte qui prédomine les activités sportives. Elle est organisée presque tous les week-ends à différentes localités sous le contrôle du Comité départemental de promotion de la lutte(CDP).

Le football est amateur et « nawetaan ». Le football amateur est sous la tutelle de la ligue de football de Fatick. Il compte quatre clubs régulièrement affiliés à la Fédération sénégalaise de football. Il s'agit du « **FOYER DES JEUNES** » de Sokone en national1, du « **NIOMBATO** » de Toubacouta en national2, de « **MAGDAAN** » et « **d'ESPERANCE** » de Foundiougne, tous en national2. Le football « nawetaan », est actuellement, soit classique soit sous le contrôle de l'ODCAV. Le football « nawetaan » classique se joue à travers des tournois, des mémoriaux et des coupes. C'est un « nawetaan » qui a toujours ses caractéristiques originelles qui datent d'avant la création de l'OCCAV¹⁶ par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sport (SEJS), car on joue pour l'honneur et le plaisir de jouer même si parfois il ya des dérapages qui aboutissent à des violences.

Le football « nawetaan » organisé par l'ODCAV, fait, en 2011, état de 1450 licenciés en catégorie junior-sénior et de 430 licenciés pour la catégorie cadette, suivant les zones de : Foundiougne, Niodior, Soum, Mbam, Djilor, Passy, Diosong, Sokone, Karang, Toubacouta et Keur Samba Guèye. Chacune d'elles compte au minimum six ASC, excepté la zone de Niodior, qui en compte moins, du fait de son isolement dû à son caractère insulaire.

L'ODCAV qui organise les compétitions dans ces zones a une structure pyramidale qui va du niveau national aux ASC. Ainsi plusieurs ASC sont regroupées en Zone et les Zones forment l'ODCAV. Les ODCAV sont regroupés en ORCAV et les ORCAV forment l'ONCAV.

Toutefois, d'autres disciplines sportives comme le basket-ball, le hand-ball, le volley-ball, l'athlétisme (à l'image du meeting d'athlétisme de Djilor), les arts

16 : Organisme Central de Coordination des Activités de Vacance.

martiaux, etc. y sont présentes. Mais aucune de ces disciplines ne dispose de district départemental. Elles fonctionnent toutes sous la coordination du CDEPS.

Sur le plan des infrastructures, le département compte aujourd'hui deux stades fonctionnels mais aucun d'entre eux n'est gazonné : le stade communal de Sokone et celui de Passy. Le stade de Sokone est clôturé, avec des tribunes et des grilles de protection et celui de Passy est clôturé avec des tribunes mais sans grilles de protection.

La ville de Foundiougne avait un stade clôturé avec une tribune mais depuis quelques années, il est dans un mauvais état et est devenu impraticable. Ce qui fait que les compétitions sont jouées au terrain des HLM qui est clôturé et sablonneux.

Suivant les zones de l'ODCAV, à part Foundiougne, seuls Karang et Toubacouta ont des terrains clôturés.

II. CONCEPTS ET HISTORIQUE DU FOOTBALL NAWETAAN

A. DEFINITION DES CONCEPTS DU SUJET

Pour une meilleure compréhension du sujet, il importe de définir les termes : « nawetaan », contrainte, perspective et développement.

1. NAWETAAN :

Dérivé du mot wolof « nawet » qui désigne la saison des pluies, le « nawetaan » caractérisait auparavant toutes les activités entrant dans le cadre des travaux champêtres : installation des populations, préparation des champs. Les « nawetaan » désignaient l'exode des pasteurs, agriculteurs et saisonniers vers les zones dites bassin arachidier du Sénégal : Baol¹⁷, Ndiambour¹⁸, Sine-Saloum¹⁹ etc.

Ce terme désignait non seulement le paysan, les champs et les activités y afférant, mais tout ce qui se faisait pendant la saison des pluies. A part ces activités de

17 : Ancien royaume du centre du Sénégal qui correspond aujourd'hui approximativement à la région de Diourbel.

18 : Ancienne province du Cayor qui correspond à peu près à la région de Louga.

19 : Ancienne région naturelle qui correspond aux actuelles régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine.

production, d'autres activités nécessaires à la vie ont vu le jour. C'est ce qu'affirme Jean ROGER qui dit : « à côté de l'acte de production nécessaire pour l'existence et immédiatement utile et efficace (agriculture, cueillette), paraissent des actes nécessaires à la vie. Ces activités sont en même temps physiques, symboliques, religieuses (luttés, danses, jeux) ». ²⁰

C'est dans ce cadre que s'inscrit la pratique des activités sportives et culturelles qui se déroulent durant la saison des pluies ou « nawet ». Progressivement et avec l'apparition des sports modernes, le concept finit par caractériser un mouvement nouveau, né des sports nouveaux : le sport « nawetaan » dont le football constitue l'une des principales disciplines.

Ainsi, par football « nawetaan », il faut comprendre le football pratiqué pendant l'hivernage, impliquant d'une part les ASC régulièrement affiliées à l'ONCAV et d'autre part celles qui ne sont affiliées à aucun organisme.

Néanmoins, cet essai de définition du football « nawetaan » peut ne pas être exhaustif mais nous permet de délimiter le cadre dans lequel notre étude est abordée.

2. CONTRAINTES

Etymologiquement, le mot « contrainte » vient du latin « constringere » qui signifie lier, resserrer, enchaîner, contraindre, réprimer. Selon le dictionnaire politique « Toupictionnaire » ²¹, une contrainte est une violence ou une pression exercée contre une personne pour l'obliger à faire quelque chose ou pour l'empêcher de faire ce qu'elle voudrait. Elle peut être physique ou morale.

C'est aussi l'état de celui qui subit cette pression. Les contraintes de la vie en société sont les obligations et les règles auxquelles on doit se soumettre et qui réduisent la liberté d'action.

20 : ROGER Jean : Sport et développement humain, page 169, cité par Moussa NDIAYE dans son mémoire de maîtrise à l'INSEPS en 1982 intitulé : Contribution à une approche psychosociologique du sport nawetaan.

21 : [www.google.fr/définition de contrainte](http://www.google.fr/définition%20de%20contrainte), consulté le 07/09/12 à 10 heures.

Toujours selon la même source, une contrainte est un acte de justice par lequel on force quelqu'un à faire ou à donner quelque chose. Appliqué à notre sujet, le mot « contrainte » renvoie aux problèmes qui obligent ou contraignent le football « nawetaan » foundiougnois à être dans son état actuel. Il s'agira de l'ensemble des facteurs internes et externes qui empêchent le football « nawetaan » d'être performant. Les facteurs externes font référence au manque de moyens économiques et d'infrastructures sportives. Et les facteurs internes concernent le niveau d'aptitude de ceux qui dirigent le mouvement « nawetaan » dans le département, de la non disponibilité de ceux qui le pratiquent et du mode de fonctionnement des instances. Le niveau d'aptitude est, selon Erich BEYER²², « *le niveau de condition (Physique, intellectuelle et /ou morale) préalable, apprise ou pouvant être ramenée à des dispositions nécessaires à la réalisation d'une performance déterminée* ».

3. **DEVELOPPEMENT**

Selon, Bernard BRET²³, le terme « développement », utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien être. Par amélioration du bien-être, le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif.

Toujours selon la même source, les anglophones utilisent le terme « empowerment », qui désigne la capacité d'un individu ou d'un groupe à décider pour lui de ce qui le concerne.

Selon le petit Larousse de 1985, en économie, le développement c'est l'amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement.

D'après Racine Gomis²⁴, par « développement du football » on peut comprendre un football bien géré et bien administré par des structures capables : de fixer des objectifs raisonnables, ensuite d'identifier et de mettre en œuvre les moyens de la

22: BEYER Erich, Dictionnaire des Sciences du Sport, Verlag Hofmann, Germany 1987.

23 : [www.google.fr/développement définition](http://www.google.fr/d%C3%A9veloppement%20d%C3%A9finition), du 07/09/12 à 10 heures.

24: Racine GOMIS, Mémoire de Maîtrise à l'INSEPS intitulé : Le football rufisquois : situation, enjeux et perspectives de développement, 2007-2008.

réalisation de ces objectifs, d'élaborer des programmes qui tiennent compte de la réalité du milieu, des tendances et des exigences du football moderne.

Compte tenu de ces différentes définitions, le développement du mouvement « nawetaan » suppose un mouvement bien géré par du personnel qualifié, par des structures fortes, organisées et des infrastructures de qualité.

4. **PERSPECTIVES**

Selon le dictionnaire Micro de 2004, une perspective est une attente d'évènements possibles ou probables dans l'avenir, un point de vue. Dès lors, la perspective est déterminante dans l'œuvre de l'être humain. C'est ce que semble dire Pierre DUCASSE²⁵ quand il avance que « *La perspective que nous avons quant à la finalité de nos actions détermine : nos attitudes, nos pratiques, la manière dont nous faisons les choses, les moyens que nous utilisons* ». Ces éléments qu'il a ainsi énumérés seraient essentiels pour le développement du mouvement « nawetaan ».

De ce fait, dégager les perspectives de développement du mouvement « nawetaan », c'est d'abord s'interroger sur sa finalité, ensuite de proposer, sur la base d'éventuelles potentialités, des orientations et enfin supposer des progrès qui répondront aux attentes des populations.

B. HISTORIQUE DU MOUVEMENT « NAWETAAN » AU SENEGAL

Dès la fin des années 1950, quelques adultes passionnés de football entreprennent d'organiser de manière informelle, des tournois pour occuper la jeunesse le temps des vacances (de juillet à octobre). « *Très vite le football, par mimétisme, par curiosité ou par simple plaisir des populations, gagne beaucoup d'adeptes* »²⁶. Ainsi ce football « nawetaan » connaît différentes formes selon les milieux.

25 : Pierre Ducasse, Entre la complaisance et le radicalisme économique : Quelle perspective pour le développement local ?, *Revue Interventions économiques*, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 08/09/2012 à 11h sur URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/986>.

26 : Moussa NDIAYE dans son même mémoire que cité plus haut.

1. LE MOUVEMENT « NAWETAAN » EN MILIEU URBAIN

a. LES RENCONTRES D'ATTAQUEMENT

Ce sont des matchs qui se jouent dans la rue après les heures de classe. Ces rencontres opposent, le plus souvent, les enfants d'un même quartier ou ceux de différents quartiers. Les équipes s'invitent et se mettent d'accord sur les modalités de la rencontre. Des règlements adaptés permettent aux jeunes de s'adonner à la pratique du football de manière beaucoup plus simple. Ce sont ces rencontres qui portent le nom « d'attaquement ». Leur organisation pousse les jeunes à structurer davantage leurs équipes. Les matchs prennent une autre dimension. Ce n'est plus de jouer entre soi mais avec d'autres jeunes habitant d'autres quartiers. Toutefois, quel que soit leur caractère passionnant, ces rencontres restent dans un cadre fraternel, amical et populaire.

Ainsi, faisant suite au football de rue, les rencontres « d'attaquement » constituent l'une des premières étapes du football « nawetaan ». Les adolescents sont les premiers concernés et ceux qui ne jouent pas sont des supporters.

b. LES INTERSAISONS

Les rencontres organisées par les ligues et fédérations s'étendent d'octobre à juillet. Les jeunes disposent alors de deux mois pour s'adonner à la pratique sportive.

Ainsi, situé dans l'intervalle de deux saisons sportives, ces parties prennent le nom de rencontre d'intersaisons. On observe alors, selon Moussa NDIAYE²⁷, à une prise de conscience nouvelle. On ne joue plus pour le seul plaisir de jouer mais pour gagner parce que la signification des résultats des compétitions est tout autre. Au niveau des pratiquants et des dirigeants seul l'intérêt du quartier prime. Il faut gagner à tout prix. La passion monte, la violence se pointe et finit par atteindre un certain degré. Les rencontres commencent à se terminer par de violentes bagarres entre les pratiquants, les dirigeants et les supporters, impliquant plus tard l'Etat dans le mouvement.

²⁷ : NDIAYE Moussa : Contribution à une approche psychosociologique du sport navétane, INSEPS, 1982.

2. LE MOUVEMENT NAWETAAN EN MILIEU RURAL

En campagne, la réalité est tout autre. L'intérêt des rencontres n'est pas rehaussé, pendant les grandes vacances, par la présence de vacanciers ou de joueurs évoluant dans les clubs officiels. C'est généralement le retour des élèves à la fin de l'année scolaire qui crée l'engouement. Il s'y ajoute le retour des jeunes saisonniers qui, par exode rurale, ont passé toute la saison sèche en ville pour du travail. Ces deux groupes reviennent à leurs villages d'origine pendant les grandes vacances pour s'adonner aux travaux champêtres. Après avoir cultivé les champs, ils disposent du temps en attendant les moissons. L'effectif étant au complet, ils se livrent au football « nawetaan ». Ainsi, des villages organisent à tour de rôle des tournois de football qui vont réunir tous les villages intéressés et disposant d'équipes. Les organisateurs, en collaboration avec les participants fixent les conditions d'adhésion. Se sont généralement des cotisations et des règlements d'organisations, souvent très limités, approuvés par tous. L'identification des joueurs ne se fait pas par pièce d'identification. Elle se fait par une simple liste des joueurs. Chaque village est organisé en une association de jeunes. Parfois deux ou plusieurs villages forment une seule association dont la fonction serait d'ordre économique.

Pendant l'hivernage, ces jeunes cultivent un champ pour l'association. Ils peuvent également cultiver d'autres champs pour se faire payer par leurs propriétaires au bénéfice du groupe. Ainsi trouvent-ils de l'argent pour financer les activités. De ces associations sortiront les équipes.

Si l'on se réfère à Moussa NDIAYE (dans son mémoire cité ci-dessus), le mode de sélection des joueurs dans chaque équipe est le même aussi bien en milieu urbain que rural. Il se fait par critère d'excellence et /ou d'expérience. Cette sélection sera l'œuvre du dirigeant en collaboration avec les jeunes. Le dirigeant est choisi par le groupe selon son âge, sa moralité, ses relations avec les habitants du village ou du quartier. Ce dirigeant appelé "grand" peut se faire aider par d'autres grands du village. Ils ont un droit d'aînesse sur les jeunes. Ce qui permet d'avoir un groupe motivé qui, selon Slavson²⁸, « se caractérise par la présence d'un chef adulte dont le rôle apparaît comme essentiel car il doit satisfaire aux besoins et aux intérêts qui ont

28 : Cité par Moussa NDIAYE dans son mémoire de maîtrise intitulé, Contribution à une approche psychosociologique du sport nawetaan, INSEPS, 1982, page 18.

conduit les enfants à adhérer et ceci sous peine de voir le groupe se désagréger ou disparaître ».

Progressivement, le groupe connaît différentes structurations qui aboutissent à la création des associations sportives et culturelles (A.S.C.). Elles portent en général des noms d'anciennes gloires, de symboles, d'origines religieuses ou d'associations marraines. Chaque équipe porte le nom de son A.S.C. Il arrive parfois que l'effectif d'une équipe ne soit pas au complet. Dans de tels cas, on fait recourt à des joueurs qui viennent d'autres villages. Ils sont appelés ''mercenaires''. Ces derniers peuvent jouer sous la tutelle de plusieurs équipes à la fois pourvu qu'elles n'évoluent pas dans le même tournoi. Ce phénomène est aussi valable en milieu urbain.

Les aires de jeux sont des champs laissés en jachère ou non cultivés ou bien le bord de la mer pour certains villages. Ce sont des terrains vagues à l'équipement sommaire. Des branches d'arbres élaguées font office de montants de but. La barre transversale est représentée par une corde qui relie les deux montants de buts. Et c'est le même scénario en milieu urbain.

Les lignes du terrain sont tracées par des instruments aratoires comme la hilaire, la houe, la daba. On les enfonce afin d'enlever les herbes. Ainsi obtient-on des lignes sous une forme creuse.

L'arbitrage est assuré, de même qu'en milieu urbain, par des vétérans bénévoles et par d'anciens joueurs qui n'ont que certaines notions des lois du jeu. Le choix de ces arbitres se fait souvent le jour même de la rencontre. Précisons qu'en milieu rural, les rencontres d'« attaquement » se déroulent durant toute l'année parce-que le taux de scolarisation, dans certains milieux ruraux, est faible. Par conséquent, les jeunes ont toujours du temps pour jouer ces matchs entre villages.

Concernant le département de Foundiougne, il est difficile d'avancer une date exacte du début du football « nawetaan ». Néanmoins, il se déroule de la même manière que nous l'avons décrit ci-dessus mis appart quelques particularités.

C. HISTORIQUE DU MOUVEMENT NAWETAAN A FOUNDIOUGNE

L'historique du mouvement « nawetaan » à Foundiougne a les mêmes caractéristiques que celle du mouvement « nawetaan » au Sénégal. Cependant, il existe quelques particularités pour l'historique du « nawetaan » à Foundiougne.

En effet, la position géographique de Foundiougne faisait de la ville le dixième port d'Afrique du temps colonial. La ville a également joué un rôle de comptoir commercial de L'Afrique occidentale française (AOF). De ce fait, Foundiougne a très tôt été un lieu de fréquentation et d'implantation des blancs. Ce sont ces derniers qui y ont introduit des sports nouveaux comme le football, l'athlétisme, le handball, la pétanque, etc. qui viennent s'ajouter à la lutte traditionnelle, aux jeux de dame et à tant d'autres sports déjà connus par les autochtones. Au fil du temps, le football a connu beaucoup d'adeptes et il était pratiqué par les jeunes des différents quartiers de la ville avant de se propager dans les villages.

Plus tard, les jeunes intellectuels de Foundiougne créèrent l'Amicale des Jeunes de Foundiougne qui regroupait les élèves, les étudiants, les enseignants, etc. sous la présidence de Pape Momar DIAGNE, l'ex maire de la commune. Cette structure organisait annuellement la semaine de l'Amical durant laquelle les jeux de faux-lion, le curage de caniveaux, le désherbage des lieux de culte, le football, l'athlétisme, les jeux de dame étaient au rendez-vous. La semaine se bouclait par un grand bal organisé à des fins surtout pécuniaires. L'association organisait des tournois de football qui opposaient les équipes des trois grands quartiers de la ville comme Thiarakhoulé, Thiamène et Mbelgor dont les équipes portaient respectivement les noms de Espoir, Estella et Santos. Dès l'installation de l'ODCAV, ces mêmes ASC sont affiliées en changeant de noms. Ainsi, Espoir devient ASC Saloum, Thiamène devient Farba et Mbelgor prend le nom de Diognick. A ces ASC viennent s'ajouter d'autres qui portent, aujourd'hui à douze, le nombre d'ASC de la ville affiliées à l'ODCAV. Ainsi le nawetaan connaîtra beaucoup d'enjeux sous l'ONCAV.

D. LE MOUVEMENT NAWETAAN SOUS LA TUTELLE DE L'ONCAV

Selon Ibnou DIAKHATE, le football sénégalais « *a connu d'énormes contre-performances et une perte de vitesse.* »²⁹ Le département de la jeunesse et des sports, sous l'initiative de son chef, à l'époque Monsieur Lamine DIACK³⁰, avait entrepris en 1969, une réforme visant à revitaliser tous les secteurs sportifs du pays mais plus particulièrement celui du football.

Cette réforme a été entreprise en vue de doter le pays de puissants clubs nationaux capables de rehausser le football. Avec la mise en application de cette réforme, l'on a voulu mobiliser toutes les énergies possibles autour de ces clubs afin d'accroître leur efficacité. Cependant, les clubs nationaux n'auront pas la capacité d'accueillir tout le monde à cause de leur restriction et de l'accroissement du nombre de licenciés dans un club. Seuls les meilleurs sont sollicités pour les compétitions.

Le caractère élitiste de cette réforme fait que beaucoup de pratiquants qui n'arrivent pas à s'exprimer dans les clubs nationaux, les quittent. Ainsi s'installe ce que l'on a appelé « *le chômage sportif de 1969* ». Et pour satisfaire leur besoin en pratique, les jeunes vont se tourner vers les « nawetaan ».

Les « nawetaan » deviennent pour l'Etat « *une planche de salut qui pourrait résorber ce chômage engendré par la réforme de Lamine DIACK. Force était alors d'organiser cette structure d'accueil, la contrôler, afin que ces laissés pour compte puissent sainement s'occuper de leur temps de loisir* »³¹. Ainsi, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (S.E.J.S.) met sur pieds un Organisme Central de Coordination des Activités de Vacances (O.C.C.A.V.).

En 1971, l'O.C.C.A.V. est remplacé par l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (O.N.C.A.V), reconnu d'utilité publique par le décret présidentiel N° 96-6688 du 17 août 1996.

Il a pour but majeur :

29 : Ibnou DIAKHATE, dans son mémoire de maîtrise à l'INSEPS intitulé : La place du football nawetaan dans le processus de formation du joueur d'élite sénégalais, 98-99.

30 : Cité par Ibnou DIAKHATE, dans le même mémoire que ci-dessus.

31 : Selon Ibnou DIAKHATE, dans son mémoire de maîtrise cité ci-dessus.

« - de coordonner l'ensemble des activités de l'organisme sur l'étendu du territoire national ;

- de faire du sport et de la culture un instrument efficace pour l'unité de la jeunesse de notre pays, de les mettre au service de l'amitié et de la solidarité entre les peuples ;

- d'organiser et de développer les activités culturelles et socio-éducatives ;

- d'œuvrer à la sauvegarde de l'environnement et à la protection de la nature... »³².

Par conséquent, les « nawetaan » s'étendent, au fil des décennies, à l'ensemble du pays. Des structures décentralisées de l'ONCAV comme les ORCAV, les ODCAV, et les ZONES organisent et coordonnent les compétitions.

32 : Recueil des textes règlementaires de l'O.N.C.A.V, édition 2009.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

1. OBJECTIF DE LA RECHERCHE

L'objectif de notre recherche est d'identifier les contraintes du mouvement « nawetaan » dans le département de Foundiougne afin de dégager des perspectives pour son développement.

2. LE CADRE DE L'ETUDE

Notre étude a pour base, la population sportive du département de Foundiougne qui s'active dans le mouvement « nawetaan » suivant les zones de l'ODCAV. Ainsi, compte tenu de l'étendue du département et par rapport à la faiblesse de nos moyens, nous avons fait notre étude dans les cinq zones sur les onze.

3. POPULATION ET ECHANTILLON DE L'ETUDE

Notre population d'étude est composée de l'ensemble des dirigeants du mouvement « nawetaan » dans le département de Foundiougne repartis dans des instances qui sont : l'ODCAV, les zones de l'ODCAV et les ASC.

A cette population s'ajoutent les joueurs et les entraîneurs.

Compte tenu des grandes distances qui séparent les zones, il nous a été très difficile de les visiter toutes. De ce fait, nous comptons mener nos enquêtes dans les zones suivantes : Foundiougne, Passy et Sokone (qui sont urbaines) ; Djilor et Diossong (qui sont rurales). Ce sont les joueurs, les entraîneurs des ASC et les dirigeants de ces mêmes zones que nous allons interroger. Ainsi, dans chaque zone, nous nous intéresserons à 4 ASC et dans chaque ASC nous interrogerons 10 dirigeants, 15 joueurs et 1 entraîneur. Ce qui donne 26 individus par ASC plus 10 dirigeants de la même zone, donc 114 individus par zones ((26 individus X 4) + 10). Etant donné que nous comptons travailler sur cinq(05) zones, nous aurons 570 individus (114 individus X 5). A cet effectif, s'ajoutent les 10 dirigeants de l'ODCAV que nous avons également interrogés. Ce qui nous fait au total 580 individus à interroger (570 individus + 10).

Ainsi, nous aurons 10 dirigeants de l'ODCAV, 50 dirigeants de zones, 200 dirigeants d'ASC, 20 entraîneurs et 300 joueurs auxquels nous voulons soumettre nos

questionnaires. Toutefois, les analphabètes rencontrés sont interrogés en wolof suivant les questionnaires.

4. LES OUTILS D'INVESTIGATION

Le choix des outils d'enquête a résulté de la nature des informations que nous voulons recueillir. Nous avons ainsi choisi de procéder par des questionnaires, composés de questions fermées et ouvertes, pour atteindre nos objectifs.

Notre étude nécessite, de ce fait, trois types de questionnaires liés au caractère rural du département, à la façon dont le mouvement « nawetaan » y est géré, aux infrastructures sportives en place et au manque de moyens matériels et financiers de la plupart des instances. Nous avons donc un questionnaire pour les entraîneurs, un pour les dirigeants de l'ODCAV, des Zones et des ASC et un autre pour les joueurs.

Notre descente sur le terrain nous a également permis de faire des observations et d'avoir des entretiens avec quelques arbitres, l'inspecteur départemental des sports, le président de l'ODCAV et quelques notables pour recueillir certaines informations relatives à l'état des lieux.

5. LE TRAITEMENT DES DONNEES

Nous avons utilisé le logiciel **Sphinx ME** pour le dépouillement des données. Ainsi, nous avons transformé l'ensemble des informations reçues par questionnaires en une compilation statistique que nous avons présentée sous formes de tableaux à commenter et à discuter.

Nous avons reproduit les informations reçues des entretiens et des observations pour les utiliser dans la revue théorique et dans les commentaires et discussions.

6. DIFFICULTES RENCONTREES

Au moment de notre descente sur le terrain, certaines zones avaient déjà terminé leurs compétitions. Ce qui a rendu très difficile notre accès à la population cible. Certains dirigeants, entraîneurs et joueurs n'étaient plus sur place. Il nous a fallu aller dans leurs maisons pour les interroger. Et étant donné que le temps nous était très compté, nous n'en avons pas assez pour rencontrer le nombre de populations voulu. Par conséquent, au lieu de 580 individus, nous n'avons pu interroger que 182 dont

100 joueurs, 64 dirigeants et 18 entraîneurs. En plus, nous avons ciblé la zone de Diossong mais nous l'avons remplacé par celle de Mbam qui nous était finalement la plus accessible.

Par ailleurs, nous étions obligés de guider certains joueurs et dirigeants dans le remplissage des questionnaires puisqu'ils étaient soit analphabètes, soit ils avaient un niveau d'étude bas. Ce qui nous a pris trop de temps.

CHAPITRE III : COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES DONNEES

I. REPONSES DES DIRIGEANTS DE L'ODCAV, DES ZONES ET DES ASC

TABLEAU N°1 : Depuis combien de temps occupez-vous votre poste ?

Durée d'occupation d'un poste	Effectifs	Pourcentage (%)
[1 - 4]	37	57,9
] 4 - 8]	07	10,9
] 8 – 12]	20	31,2
TOTAL	64	100

Commentaire tableau 1 :

57,9% des dirigeants, occupent leurs postes pour une durée de 1 à 4ans. Mais ce la n'est pas le cas pour 10,9% parmi eux qui font plus de 4 à 8 ans à leurs postes respectifs et 31,2% restent plus de 8 à 12ans aux leurs.

L'étude de ce tableau nous édifie sur la durée des dirigeants à leurs postes qui peut être décisive dans le fonctionnement des instances. Certes la durée à un poste peut donner de l'expérience au dirigeant, mais elle peut également influencer négativement sur le fonctionnement des instances, en plus du problème du non respect de la durée légale du mandat établis par l'ONCAV.

TABLEAU N° 2 : Avez-vous une fois fait de formation dans le domaine du sport ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE %
OUI	27	42,2
NON	37	57,8
TOTAL	64	100

Commentaire du tableau 2 :

Pour ce tableau, plus de la moitié des dirigeants interrogés (57,8%) n'ont aucune formation dans le domaine du sport, seuls 42,2% ont reçu de formation.

Le tableau livre des informations relatives au niveau de formation des dirigeants qui serait très déterminant dans l'aptitude de ces derniers à gérer le « nawetaan ».

TABLEAU N°3 : Votre instance organise-t-elle des séminaires de formation des dirigeants ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	13	20,3
NON	51	79,7
TOTAL	64	100

Commentaire du tableau 3 :

Selon 79,7% des dirigeants interrogés, leurs instances n'organisent pas de séminaires de formation des dirigeants. Pour d'autres (20,3%), leurs instances organisent des séminaires de formation des dirigeants.

Les séminaires de formation seraient très importants pour la maîtrise de textes de l'ONCAV, pour le bon fonctionnement du « nawetaan » et pour une meilleure compréhension des objectifs du mouvement.

TABLEAU N°4 : Faites- vous régulièrement des bilans de vos activités ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
NON REPONSE	1	1,6
NON	51	79,7
OUI	12	18,8
TOTAL	64	100

Commentaire du tableau 4 :

A la lecture du tableau, 79,7% des dirigeants affirment que leurs instances ne font pas régulièrement des bilans de leurs activités et 18,8% affirment le contraire. C'est à l'aide des bilans qu'on pourrait juger objectivement la compétence des dirigeants et la nécessité de les maintenir ou de les changer. Le bilan permettrait également de tirer des leçons du passé afin de mieux préparer l'avenir ?

TABLEAU N°5 : D'où tirez-vous vos moyens financiers ?

REPOSES	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Cotisations et activités lucratives	34	40,5
Subventions	30	35,7
Recettes de matchs	07	08,3
Aide de bonnes volontés	06	07,1
Vente d'imprimés	07	08,3
TOTAL	84	100

Commentaire du tableau 5 :

Ici, nous parlons de nombre de citations au lieu d'effectifs parce-que c'est une question fermée multiple et chaque individu interrogé peut donner un à plusieurs réponses. En effet, 40,5% des réponses énumèrent les cotisations et les activités lucratives comme source de revenue financière la plus importante des instances. Il s'en suit les subventions avec 35,7% des réponses, les recettes de matchs et la vente d'imprimés viennent en troisième position (08,3%) et l'aide de bonnes volontés (7,1%). Les recettes de matchs qui devraient être une bonne source de financement des instances ne le sont pas. A part les subventions, les instances manquent de bailleurs de fonds car seuls 7,1% reçoivent de l'aide de bonnes volontés.

TABLEAU N° 6 : Votre instance s'est-elle clairement fixé des objectifs à moyen et long terme?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	31	48,4
NON	33	51,6
TOTAL	64	100

Commentaire du tableau 6 :

51,6% des dirigeants interrogés affirment que leurs instances ne se sont pas clairement fixé des objectifs à moyen et long terme et 48,4% disent le contraire. Le tableau permet de savoir quelle importance les dirigeants donnent-ils au mouvement « nawetaan » car ce serait une négligence de gérer une structure sans se fixer des objectifs à moyen et long terme.

TABLEAU N⁰7 : Pourquoi les volets culturels et environnementaux sont-ils absents de vos activités « nawetaan » ?

REPONSES	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Manque de moyens	23	32
Manque de sensibilisation	18	25
Manque de formation	15	20,8
Manque de temps	11	15,2
Manque d'infrastructures	05	07
TOTAL	72	100

Commentaire du tableau 7 :

D'après les données de ce tableau, l'absence des dits volets est due principalement au manque de moyens financiers et matériels des instances (32% des réponses), au manque de sensibilisation des acteurs (25% des réponses), au manque de formation des acteurs (20,8% des réponses). A ces causes s'ajoute le manque de temps (15,2% des réponses) et d'infrastructures adéquates (7% des réponses). Le tableau édifie sur l'absence des volets culturels et environnementaux et sur la sous-exploitation du mouvement « nawetaan ».

TABLEAU N°8 : Les infrastructures sportives en place sont-elles favorables au développement du football « nawetaan » ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	25	39,1
NON	39	60,9
TOTAL	64	100

Commentaire du tableau 8 :

Ce tableau soulève le problème des infrastructures sportives existantes. En effet, 60,9% des dirigeants interrogés disent que les infrastructures sportives ne sont pas favorables au développement du football « nawetaan » et 39,1% affirment le contraire.

TABLEAU N°9 : Quels problèmes rencontrez-vous le plus souvent dans vos activités « nawetaan » ?

REponses	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Arbitrage	37	23,7
Violence	24	15,4
Insécurité	15	09,6
Problème d'encadrement	19	12,1
Manque de moyens	33	21,1
Non maîtrise des lois du football	09	5,7
Manque d'infrastructures	15	09,6
Indisciplines des supporters	04	02,5
TOTAL	156	100

Commentaire du tableau 9 :

Nous avons ici une question ouverte et les mêmes réponses reviennent plusieurs fois. C'est la raison pour laquelle le nombre de citations est supérieur à l'effectif. En effet, 23,7% des réponses sont relatives au problème de l'arbitrage. Il s'en suit le manque de moyens avec 21,1% des réponses, la violence avec 15,5% des réponses, le

problème d'encadrement (12,1%), l'insécurité (9,6% des réponses), manque d'infrastructures (9,6% des réponses), la non-maîtrise des lois du football (5,7% des réponses) et l'indiscipline des supporters (2,5%). Le tableau résume ainsi les problèmes majeurs du mouvement « nawetaan » à Foundiougne.

II. REPONSES DES ENTRAINEURS

TABLEAU N^o 10 : De quels diplômes êtes-vous titulaires : Initiateur, 1^{er} degré, 2^e degré, 3^e degré, d'aucun diplôme ?

DIPLOMES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Aucun diplôme	09	50,0
Initiateur	06	33,3
1 ^{er} degré	02	11,1
2 ^{ème} degré	01	5,5
3 ^{ème} degré	00	00
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 10 :

A la lecture de ce tableau, nous voyons que 50% des entraîneurs interrogés n'ont aucun diplôme d'entraîneurs, 33,3% n'ont que le diplôme d'Initiateur, 11,1% ont le 1^{er} degré d'entraîneur, seul un entraîneur a le 2nd degré.

Le tableau met en exergue le niveau de formation des entraîneurs qui serait très décisif sur les résultats des équipes. La formation permet de comprendre les filières énergétiques, leur durée de récupération que l'entraîneur doit maîtriser afin de faire de bonnes programmations des entraînements.

TABLEAU N° 11 : Combien de jours entraînez-vous par semaine ?

NOMBRE DE JOURS D'ENTRAINEMENT	EFFECTIFS	POURCENTAGE
07	08	44,4
05	04	22,2
06	02	11,1
03	01	05,5
04	01	05,5
NON REPONSE	02	11,1
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 11 :

44,4% des entraîneurs entraînent tous les jours, 22,2% entraînent 5 jours par semaine, 11,1% entraînent 6 jours par semaine, un entraîneur (5,5%) entraîne 3 jours par semaine et un d'entre eux (5,5%) entraîne 4 jours par semaine.

Par le nombre de jours d'entraînement, le tableau donne une idée de la programmation des entraînements qui devrait tenir compte des activités journalières des joueurs, selon qu'elles soient plus ou moins physiques.

TABLEAU N° 12: Vos joueurs ont-ils suffisamment de temps pour les entraînements ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	06	33,3
NON	12	66,7
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 12 :

Ce tableau laisse voir que 66,7% des entraîneurs interrogés affirment que leurs joueurs n'ont pas suffisamment de temps pour les entraînements et 33,3% disent le contraire. Il informe sur l'indisponibilité des joueurs qui rend difficile la mise sur pied d'une équipe performante.

TABLEAU N°13 : Si NON pourquoi ?

REPONSES	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Travaux champêtres	09	39,1
La pêche	05	21,7
Travail journalier	04	17,4
Les études	03	08,7
Le pâturage	02	13
TOTAL	23	100

Commentaires du tableau 13 :

Nous remarquons que 60,8% des réponses des entraîneurs, sur les raisons du manque de temps de leurs joueurs, indexent les travaux champêtres et la pêche comme les principales causes. Et les travaux champêtres sont les plus cités (39,1%). Il s'en suit le travail journalier (17,4%), le pâturage (13%) et les études (8,7%). Le tableau nous permet de vérifier comment le caractère rural du département influencerait les performances des équipes.

TABLEAU N°14 : Avez-vous suffisamment de matériels pour vos entraînements ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	01	05,6
NON	17	94,4
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 14 :

Nous constatons, à travers ces données, qu'il y'a un manque de matériels des ASC car 94,4% des entraîneurs saisis disent ne pas en disposer suffisamment pour leurs entraînements et une seule ASC (5,6%) en dispose suffisamment. Ce tableau met en exergue l'état des moyens matériels et financiers des ASC qui seraient la base de fonctionnement de toute structure.

TABLEAU N°15 : De combien de ballons disposez-vous pour vos entraînements ?

Nombre de ballons par ASC	Effectifs des ASC	Pourcentage
02	08	44,4
01	05	27,8
03	02	11,1
04	02	11,1
06	01	5,6
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 15 :

A l'examen de ce tableau, 44,4% des ASC, dont on a interrogé les entraîneurs, disposent de deux ballons, 27,8% n'ont qu'un seul ballon, 11,1% ont trois ballons, 11,1% ont quatre ballons et une seule équipe (5,6%) a six ballons. L'analyse de ces données permettrait de mesurer l'impact du ballon, vu le manque de temps d'entraînement de certains joueurs et la courte période des compétitions, sur la performance des équipes.

TABLEAU N°16 : Votre ASC a-t-elle une catégorie cadette en compétition ?

REponses	NOMBRE D'ASC	POURCENTAGE
OUI	11	61,1
NON	07	38,9
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 16 :

Ce tableau montre que plus de la moitié des entraîneurs interrogés (61,1%) affirment que leurs ASC respectives ont des catégories cadettes en compétition mais 38,9% affirment le contraire. Il édifie sur la gestion de la catégorie cadette et sur le respect des règlements généraux de l'ONCAV qui régissent le fonctionnement du « nawetaan ».

TABLEAU N°17 : Si NON pourquoi ?

REponses	EFFECTIFS DES ASC	POURCENTAGE
Pas de compétitions pour cette catégorie	04	57,1
Manque d'effectifs	02	28,6
Problème d'identification	01	14,3
TOTAL	07	100

Commentaire du tableau 17 :

Plus de la moitié des ASC (57,1%), ne disposant pas de catégorie cadette en compétition, avancent que cela est du à l'absence de compétitions pour ladite catégorie. C'est-à-dire leurs zones n'organisent pas de compétitions de cadets. 28,8% parmi elles n'ont pas d'effectifs et 14,3% ont des problèmes d'identification car la plupart de leurs cadets sont analphabètes et ils n'ont pas de cartes nationales d'identité. Ce tableau vérifie davantage la gestion des cadets et le non-respect des textes de l'ONCAV.

TABLEAU N°18 : Votre terrain d'entraînement vous permet-il de pratiquer un football de qualité ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	05	27,8
NON	13	72,2
TOTAL	18	100

Commentaire du tableau 18 :

A partir de ces données, c'est le problème des infrastructures sportives qui est encore soulevé. 72,2% des entraîneurs interrogés disent que leurs terrains ne leur permettent pas de pratiquer un football de qualité. 27,7% affirment disposer de bons terrains. Ainsi le tableau met en évidence la qualité des infrastructures sportives qui jouent un grand rôle dans la performance des équipes car les bons entraînements donneraient les bons résultats aux compétitions.

TABLEAU N°19 : Selon vous, les pratiques mystiques sont-elles indispensables pour la performance de votre équipe ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	11	61,1
NON	07	38,9
TOTAL	18	100

TABLEAU N° 20 : Si OUI comment ?

REPONSES	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Elles donnent confiance aux joueurs	13	65
Elles protègent les joueurs	07	35
TOTAL	20	100

Commentaire des tableaux 19 et 20 :

Dans le tableau numéro 19, 61,1% des entraîneurs croient que les pratiques mystiques sont indispensables à la performance de leurs équipes. Ils avancent qu'elles donnent confiance aux joueurs et les protègent (tableau 20). Selon 38,9% d'entre eux (tableau19), estiment que les pratiques mystiques ne sont pas indispensables à la performance de leurs équipes. Ces deux tableaux permettent de mesurer et d'apprécier la place du mystique dans la gestion du « nawetaan ».

III. REPONSES DES JOUEURS NAWETAAN

TABLEAU N021 : Depuis combien de temps jouez-vous dans cette équipe ?

DUREE EN ANNEES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
01 à 03	18	18,0
04 à 16	80	80,0
Non réponses	02	02,0
TOTAL	100	100,0

Commentaire du tableau 21 :

A la lecture de ce tableau, nous voyons que 80% des joueurs interrogés ont joué dans leurs équipes respectives pendant une durée allant de 4 à 16 ans et 18% ont fait 1 à 3ans dans leurs équipes. La durée des joueurs dans leurs équipes permettrait aux entraîneurs de travailler sur l'esprit de groupe et de disposer d'équipes soudées du fait que les joueurs ont longtemps évolué ensemble. Par contre, si les joueurs ne restent pas longtemps dans leurs équipes, des problèmes de joueurs expérimentés ou de bonnes combinaisons dans le jeu peuvent se poser par le fait que l'équipe sera toujours en construction.

TABLEAU N°22 : Jouez-vous au football « nawetaan » pour : le loisir sportif- le spectacle- de l'argent- être recruté dans un club ?

REPONSES	NOMBRE DE CITATIONS	POURCENTAGE
Le loisir sportif	80	72,7
De l'argent	04	03,6
Etre recruté dans un club	26	23,6
TOTAL	110	100

Commentaire du tableau 22 :

Sur cette question, 72,7% des réponses données par les joueurs interrogés montrent que la plupart de ces derniers joue au football « nawetaan » pour le loisir sportif, 23,6% des réponses sont relatives au recrutement dans un club et 3,6% des réponses indiquent l'argent comme source de motivation des joueurs. Connaître la source de motivation des joueurs permet de saisir l'importance qu'ils accordent au football « nawetaan » et de comprendre ses liens avec le football élite de Foundiougne. Selon Ibnou DIAKHATE³³ 87,86% des joueurs de « nawetaan » jouent pour être recrutés dans un club. Ce qui veut dire que les « nawetaan » pourraient beaucoup rendre service aux clubs, sur lesquels le Sénégal compte pour professionnaliser son football. Mais tel n'est pas du tout le cas à Foundiougne où le football « nawetaan » revêt encore son caractère originel qui était de jouer pour le simple plaisir de jouer. Et suivant cette logique, on se demande si le « nawetaan » à Foundiougne serait un véritable tremplin pour le football élite (qui est géré par la Fédération Sénégalaise de Football Amateur) ?

33 : Ibnou DIAKHATE, dans son mémoire de maîtrise à l'INSEPS intitulé : La place du football nawetaan dans le processus de formation du joueur d'élite sénégalais, 98-99.

TABLEAU N° 23 : Est-ce que c'est l'ASC dans laquelle vous jouez qui vous achète votre équipe de base : chaussures, chaussettes, protèges tibia ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	16	16
NON	84	84
TOTAL	100	100

Commentaire du tableau 23 :

L'examen de ce tableau permet de constater que 84% des joueurs interrogés ne reçoivent pas leurs équipements de base de leurs ASC respectives, seuls 16% en ont reçus de leurs ASC. Cette situation pourrait négativement influencer sur la pratique du football car selon nos entretiens avec les coordonnateurs des arbitres, certains joueurs jouent sans godasses ni protège tibia.

TABLEAU N° 24 : Avez-vous fait de la visite-contre-visite médicale avant de disposer de votre licence de joueur ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	65	65,0
NON	35	35,0
TOTAL	100	100,0

TABLEAU N° 25 : Bénéficiez-vous d'un bon suivi médical ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Non réponse	01	01,0
OUI	27	27,0
NON	72	72,0
TOTAL	100	100,0

Commentaire des tableaux 24 et 25 :

65% des joueurs ont fait de visite médicale avant l'obtention de leurs licences de joueur mais 35% des joueurs ne l'ont pas fait (tableau 24).

72% des joueurs interrogés attestent qu'ils n'ont pas un bon suivi médical mais 27% soutiennent le contraire (tableau 25). Ces tableaux nous édifient sur la gestion de la question médicale qui est capitale dans tout exercice physique.

TABLEAU N° 26 : L'ASC vous prend-t-il en charge en cas de blessure ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	57	57,0
NON	43	43,0
TOTAL	100	100,0

Commentaire du tableau 26:

Ici 57% des joueurs interrogés affirment que leurs ASC les prennent en charge en cas de blessure. Mais 43% parmi eux disent le contraire. Ils ne sont pas pris en charge en cas de blessure. Ce tableau est relatif à la capacité des ASC à prendre soin de leurs joueurs blessés.

TABLEAU N° 27 : Croyez-vous avoir une fois gagné ou perdu un match à cause des pratiques mystiques ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	74	74,0
NON	26	26,0
TOTAL	100	100,0

Commentaire du tableau 27:

En interrogeant les dirigeants sur la question mystique, ils l'avaient classée à la préparation psychologique des joueurs mais ces derniers semblent aller plus loin sur la question. 74% d'entre eux affirment qu'on peut gagner ou perdre un match à cause des pratiques mystiques mais 26% soutiennent le contraire. Le but de ce tableau est de nous édifier sur la place des pratiques occultes dans le « nawetaan » à Foundiougne.

IV. DISCUSSION GENERALE DES RESULTATS

Nos discussions s'articulent autour de la gestion du mouvement « nawetaan », du manque de moyens, des problèmes de formation des dirigeants, du manque de temps des joueurs et de l'insuffisance des infrastructures sportives.

1. LA GESTION DU MOUVEMENT NAWETAAN

57,9% des dirigeants (tableau 1) ont fait 1 à 4 ans à leurs postes et 10,9% d'entre eux sont restés plus de 4 à 8 ans aux leurs. Ce qui est normal, car l'ONCAV fixe la durée des mandats de ses membres à 4 ans renouvelables une seule fois.

Cependant, 31,2% des dirigeants interrogés ont fait plus 8 à 12 ans à leurs postes, ce qui poserait deux problèmes :

- le non respect des Règlements Généraux de l'ONCAV ;
- la routine dans le fonctionnement des instances et un manque d'ambitions dans la mesure où les chances des instances seraient réduites à l'expertise du seul groupe qui dirige.

Le problème de gestion du mouvement « nawetaan » apparaît également au tableau 2 qui montre que 79,7% des dirigeants interrogés sont dans des instances qui n'organisent pas de séminaires de formation des dirigeants. Cette situation affecterait négativement le fonctionnement des instances par, de mauvaises appréciations du mouvement par les dirigeants, par l'ignorance des objectifs de l'ONCAV ou par la non-maîtrise des règlements généraux (R.G.). Or, pour s'affilier à l'ONCAV, toute ASC est tenue d'adresser au président de l'ONCAV, un engagement à respecter ses statuts et R.G.. N'est-il pas alors une obligation, pour les dirigeants, de maîtriser ces normes ?

En plus, plus de la moitié des dirigeants interrogés (79,7%) affirme que leurs instances ne font pas régulièrement de bilans des activités (tableau 4). Pire encore, 51,6% parmi eux martèlent que leurs instances ne se sont pas clairement fixées des objectifs à moyen et long terme (tableau 6). Pourtant, c'est à l'aide de ces bilans que les dirigeants peuvent déceler les éventuelles erreurs et mesurer leurs compétences. Ne permettraient-ils pas de tirer des leçons du passé pour mieux dégager les perspectives dans l'avenir ? Nous avons également constaté, de par l'absence

d'objectifs à moyen et long terme, un manque de vision, un manque d'objectivité, qui peut entraîner beaucoup de tâtonnements dans la gestion des instances et du mouvement « nawetaan ».

La gestion du mouvement « nawetaan », qui est réduit au seul football, met en rade la culture, l'environnement, les volets socioéconomique, socio-éducatif, etc. Ceci, pour (voir tableau 7), des raisons d'insuffisance de moyens (32% des réponses), de manque de sensibilisation et de formation des dirigeants (45,8% des réponses). Il se pose encore un problème de respect des règlements généraux de l'ONCAV qui stipulent en leur article 6 que : « *Pour être autorisée à participer aux activités organisées par l'ONCAV, l'ASC est tenue de pratiquer au moins deux (2) disciplines sportives dont le Football et des activités socio-éducatives dont le Théâtre* »³⁴. Non seulement cet article n'est pas respecté, mais aussi il est vraiment inutile de mobiliser toute l'énergie juvénile du département pour la seule cause du football « nawetaan » qui n'apporte rien de consistant au développement socio-économique de Foundiougne.

L'arbitrage occupe une place importante dans la gestion du football « nawetaan ». Pourtant, 23,7% des réponses relatives aux problèmes les plus récurrents dans le football « nawetaan », viennent de l'arbitrage (tableau 9). Ce qui semble mettre en cause le niveau de formation et d'aptitude des arbitres qui serait lié au fait que la Sous-CRA n'a pas les moyens pour réunir régulièrement tous les arbitres en séminaire de formation. Interrogé sur le niveau de formation des arbitres, leur coordonnateur à Foundiougne avance que parmi ceux qui couvrent sa zone, il y a « *deux au grade de Ligue, sept au grade de District et un élève-arbitre* »³⁵. Quant à la zone de Djilor, elle est gérée par « *huit élève-arbitres* »³⁶. Concernant la zone de Passy, il y a « *un arbitre de grade Fédéral, un de Ligue, quatre de Districts et cinq Elève-arbitres* »³⁷. Pour la zone de Sokone, on a « *quatre arbitres de grade Fédéral, deux de Ligues et une dizaine d'Elèves-arbitres* »³⁸ d'après l'entretien que nous avons eu avec leur coordonnateur. D'après les grades des différents arbitres cités, Sokone et Passy ont donc les plus gradés et par conséquent leurs élèves auraient plus

³⁴ : Recueil des Textes Règlementaires de l'ONCAV, édition 2009.

³⁵ : Coordonnateur des arbitres de la Zone de Foundiougne, interrogé chez lui en octobre 2012.

³⁶ : Coordonnateur des arbitres de la Zone de Djilor, interrogé chez lui en octobre 2012.

³⁷ : Coordonnateur des arbitres de la Zone de Passy, qui partage les mêmes arbitres avec la Zone de Sokone, interrogé chez lui en avril 2012.

³⁸ : Même source que 37.

de chance d'avoir de bons formateurs parce que dans chaque zone ce sont les plus gradés qui assurent les recyclages des moins gradés. La Sous-CRA organise des séminaires de formation pour les arbitres mais rarement, selon les mêmes sources.

Le manque de sécurité (9,6% des réponses), la violence, l'indiscipline des supporters gangrènent également le « nawetaan ». Ce qui peut être lié au fait que la gendarmerie de Foundiougne n'a pas l'effectif et les moyens de locomotion qu'il faut pour couvrir toutes les rencontres du département. En plus, les instances dirigeantes, toujours confrontées à des problèmes de moyens, ne peuvent pas régulièrement déplacer les services d'ordre même si ces derniers avaient l'effectif nécessaire. Le problème d'encadrement est aussi soulevé dans ce tableau 9 par 12,1% des réponses.

Nous remarquons que 44,4% des entraîneurs entraînent tous les jours, 33,3% d'entre eux affirment que leurs joueurs n'ont pas suffisamment de temps pour les entraînements (tableaux 11 ; 12 et 13). 60,8% des réponses de ces derniers, sur les causes du manque de temps des joueurs, désignent les travaux champêtres et la pêche comme les principales causes. Or, si ces joueurs passent le jour dans les champs ou à la mer, avec tous les efforts musculaires que ces activités nécessitent, le soir ils sont fatigués. Ce qui les expose à la fatigue musculaire s'ils enchaînent avec des entraînements, aérobies surtout, tous les soirs. Il y'a donc deux problèmes liés aux activités quotidiennes : le manque de temps et de récupération.

61,1% affirment que leurs ASC respectives ont des catégories cadettes en compétition (tableau 16). Ainsi, si l'on se base sur ces réponses, elles respectent les textes de l'ONCAV. Par contre, 38,9% des entraîneurs disent que leurs ASC n'ont pas de catégorie cadette en compétition. Pourtant, l'article 8 des règlements généraux de l'ONCAV dit « *L'ASC devra obligatoirement engager et assurer la participation d'une équipe CADETTE et d'une équipe JUNIOR/SENIORS. Toutefois, l'ORCAV peut accorder une dérogation non renouvelable, n'excédant pas deux(2) ans pour l'une de ces catégories, si le dossier présenté est suffisamment convaincant* »³⁹.

57,1% des ASC ne disposant pas de catégorie cadette en compétition avancent que c'est l'absence de compétitions pour ladite catégorie qui explique cette situation.

³⁹ : Recueil des Textes Règlementaires de l'ONCAV, édition 2009.

C'est-à-dire leurs zones n'organisent pas de compétitions de cadets. 28,6% parmi elles n'ont pas d'effectifs et 14,3% ont des problèmes d'identification, qui seraient dus au fait que la plupart de leurs cadets sont analphabètes et qu'ils n'ont pas de cartes nationales d'identité. Or, l'identification pour cette catégorie se fait par un extrait de naissance joint à une pièce d'identification avec une photo à l'appui. Sans dérogation, ces ASC n'engagent donc pas de catégories cadettes.

Au plan médical, la manière de gérer le « nawetaan » pose problèmes. 35% des joueurs interrogés ont eu leurs licences sans faire de visite médicale (voir tableau 24). Ce qui est grave car on fait jouer des jeunes sans aucune information sur leurs aptitudes physiques. Encore une fois, les dirigeants sont en contre-courant des textes de l'ONCAV qui arrêtent en leur article 12 : « *L'avis Médical favorable constitue un préalable à toute délivrance ou renouvellement de licence pour toutes les catégories et pour toutes les disciplines. Cet avis doit être matérialisé par la date, le cachet, la signature et le nom de l'autorité médicale.*

Toutefois seule l'attestation de l'autorité médicale fait foi »⁴⁰.

Nous pouvons en conclure que c'est de la négligence des dirigeants ou la complicité de certains médecins qui mettent leurs cachets sans consulter les joueurs.

En plus, 72% des joueurs n'ont pas un bon suivi médical (tableau 25) et si jamais il leur arrive sur le terrain des problèmes cardiaques, les dirigeants et le personnel médical concerné peuvent être impliqués. Et ceci peut bien arriver à ceux qui auraient la tachycardie, la bradycardie, de l'hypertension artérielle, etc.

2. LE NIVEAU DE FORMATION DES DIRIGEANTS

Plus de la moitié des dirigeants interrogés (57,8%) n'ont aucune formation dans le domaine du sport (tableau 2). Ce qui leur poserait sans doute de problèmes pour diriger correctement les instances. Le manque de formation pourrait plonger le mouvement « nawetaan » à Foundiougne dans une dynamique de tâtonnement, d'incertitude, de la part des dirigeants, qui aboutirait aux mauvaises performances des équipes « nawetaan » de football.

⁴⁰ : Recueil des Textes Règlementaires de l'ONCAV, édition 2009.

A la lecture du tableau 10, nous voyons que 50% des entraîneurs interrogés n'ont aucun diplôme d'entraîneurs. Cette situation peut entraîner de mauvaises planifications des entraînements, de tâtonnement dans l'exercice de leur rôle et un manque de performance des équipes. La planification a un rôle important dans la performance des joueurs car, « *Planifier l'entraînement dans le football est (...) une tâche essentielle de l'entraîneur pour faire progresser les joueurs, pour développer leurs capacités de performance et pour les préparer individuellement et collectivement à la compétition* »⁴¹. Tous ces entraîneurs évoluent dans les zones rurales. Nous avons rencontré ceux qui ont des diplômes dans les zones urbaines de Foundiougne, Passy et Sokone. Et nous avons déjà expliqué, dans notre introduction, que les équipes « nawetaan » qui ont fait les meilleures performances dans le département sont de Foundiougne et de Sokone. Nous nous demandons dès lors si le manque de performances des équipes n'est pas lié au niveau d'aptitude des entraîneurs ?

3. LE MANQUE DE MOYENS

40,5% des réponses du tableau 5 énumèrent les cotisations et les activités lucratives comme source de revenue financière la plus importante des instances. Il s'en suit les subventions avec 35,7% des réponses et les recettes de matchs viennent en troisième position avec la vente d'imprimés (16,6%). Les recettes de matchs qui devraient être une bonne source de financement des instances ne le sont pas. Ce qui mettrait en cause la qualité des infrastructures sportives car la non-clôture de la plupart des terrains et la hauteur des murs de certains terrains clôturés ne permettraient pas d'avoir de recette de matchs.

L'absence des volets culturels et environnementaux est due principalement au manque de moyens des instances (32% des réponses du tableau 7), à l'absence de sensibilisation des acteurs (25% des réponses), et au manque de formation de ces derniers (20,8% des réponses). D'où une situation qui montre de nouveau l'insuffisance des moyens financiers des instances.

⁴¹ : FIFA Coaching, Chapitre 9 du 21/06/2004.

Cette situation est également mise en exergue par les tableaux 9(avec 21,1% des réponses),14 (avec 94,4% des entraîneurs),15(avec 27,8% des entraîneurs ayant un ballon), 23(avec 84% des joueurs qui se payent l'équipement de base).

Ce problème de moyens a forcément une influence négative sur le fonctionnement des instances et par conséquent sur les performances des équipes. Pour preuve, 44,4% des ASC dont on a interrogé les entraîneurs (tableau 15) disposent de deux ballons et 27,8% n'ont qu'un seul ballon. Il serait alors très difficile pour les entraîneurs de travailler avec deux ou un seul ballon. Selon Mayacine MAR⁴², pour mieux travailler la technique, il faudrait mettre en place des ateliers et dans chaque atelier il faut un ballon. Il faut également un nombre restreint de joueurs par atelier pour maximiser les répétitions de l'exécution de chaque technique. Donc il est difficile de former une bonne équipe quand il y'a l'insuffisance des moyens, de ballons avec une courte période de compétitions.

4. LE MANQUE DE TEMPS DES JOUEURS

Rappelons que parmi les onze zones de l'ODCAV, les huit sont en monde rural où la période des « nawetaan » coïncide avec celle des travaux champêtres qui occupent les jeunes. De ce fait, 66,7% des entraîneurs saisis disent que leurs joueurs n'ont pas suffisamment de temps pour les entraînements (tableau 12). Parmi les causes du manque de temps, ils ont souligné principalement les travaux champêtres, avec 39,1% des réponses, la pêche (21,7% des réponses) et le travail journalier avec 17,4% des réponses (tableau13). A cause des activités journalières des joueurs, ils seraient exposés à des problèmes de récupération et de compétitivité.

5. L'INSUFFISANCES DES INFRASTRUCTURES

60,9% des dirigeants interrogés disent que les infrastructures sportives ne sont pas favorables au développement du mouvement « nawetaan » (tableau 8). Pour preuve, notre descente sur le terrain nous a permis de constater que :

- seuls Sokone et Passy ont des stades clôturés avec des gradins ;
- Foundiougne, bien qu'étant la capitale départementale, n'a pas de tel stade, il n'a qu'un terrain clôturé ;

⁴² : Notes de cours de football, en 4^e année à l'INSEPS, dispensé en 2012.

- certains terrains ne sont pas règlementaires et ils manquent d'équipement ;
- d'autres terrains en zones rurales sont sur des parcours sylvo-pastoraux ;
- d'autres encore sont inondés ou traversés par des ravins qui les rendent accidentés.

A part les infrastructures du football, 7% des réponses des dirigeants interrogés sur la cause de l'absence des volets culturel et environnementaux, sont relatives au manque d'infrastructures.

En définitive, le manque de moyen des instances pose un problème de suivi de la formation des dirigeants du « nawetaan » et le faible niveau de formation de ces derniers influe négativement sur la gestion du mouvement.

Les infrastructures sportives ne sont pas de qualité et certains joueurs n'ont pas suffisamment le temps pour le « nawetaan ». C'est donc fort probable que les performances des équipes du département soient faibles.

V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'Etat, en collaboration avec l'ONCAV, pourrait investir sur sa jeunesse fortement mobilisée par les activités « nawetaan ». Cela permettrait non seulement à l'ONCAV d'atteindre ses objectifs, mais ce serait aussi l'occasion pour l'Etat d'impliquer davantage les jeunes dans ses grands projets de développement. Ainsi, il ferait du mouvement « nawetaan » un véritable levier économique comme le veut Ismaila Mbengue FALL⁴³ quand il dit : « *Le navétane aujourd'hui doit nourrir ou mourir. Il doit tout simplement servir ou disparaître* ». Pour ce faire, le mouvement devrait être orienté vers les volets comme l'éducation, l'agriculture, les NTIC⁴⁴, l'environnement, la santé, etc.

A. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT « NAWETAAN » A FOUNDIOUGNE

Dégager les perspectives de développement du mouvement « nawetaan » à Foundiougne revient, pour nous, à proposer des solutions aux problèmes déjà existants et d'inciter à une nouvelle orientation du mouvement.

D'après nos enquêtes, le mouvement « nawetaan » à Foundiougne souffre surtout du manque de formation des dirigeants et des arbitres, de la non-maîtrise des textes de l'ONCAV, du manque d'infrastructures de qualité, du manque de temps d'entraînement de certains joueurs et d'un manque de moyens des instances dirigeantes.

Cette situation influe négativement sur la façon de gérer le mouvement et sur la performance des équipes.

En effet, si le niveau de formation des dirigeants est bas, c'est parce que l'ODCAV n'a pas les moyens d'organiser par moment des séminaires de formation et d'information. Si les arbitres ont des problèmes de niveau, c'est parce que la Sous-CRA n'a pas les moyens pour les rassembler souvent pour des formations ou des mises au point. Les Zones et les ASC n'ont pas également les moyens qu'il leur faut pour s'acquitter correctement de leurs charges. Encore, malgré les problèmes de

⁴³ : Dans son même ouvrage cité ci-dessus à la page 5 de ce mémoire.

⁴⁴ : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

moyens, les ASC donnent trop d'importance aux pratiques mystiques qui engloutissent des sommes et créent la haine entre les adversaires.

Par ailleurs, l'autre grand problème du mouvement « nawetaan » à Foundiougne est le fait que le football soit sa seule activité, alors qu'il ne génère presque pas de retombées financières au moment où les instances manquent de moyens. Les subventions ne sont pas régulièrement données aux instances, qui manquent de bailleurs et l'état de la plupart des terrains ne permet pas d'avoir de recettes de matchs. Il urge donc de jumeler le football à d'autres activités lucratives avec l'appui de l'Etat. Il faudrait que l'Etat aide les instances à avoir de l'autosuffisance financière à travers des activités qui tiennent compte des besoins sociaux et des urgences économiques du pays.

En outre, il n'est pas normal que les Zones rurales souffrent plus de manque de moyens que celles des villes car nous sommes convaincus que l'agriculture est capable de redresser la situation économique du pays. Or, Foundiougne est un département essentiellement rural où l'activité principale est l'agriculture. L'Etat doit donc, en collaboration avec l'ODCAV, investir, à travers les ASC, dans l'agriculture pour une meilleure exploitation et un meilleur rendement du mouvement « nawetaan », qui doit se soucier davantage des urgences de développement du millénaire. Monsieur Garang COULIBALY⁴⁵ dit dans la même logique que si une partie de toute l'énergie dépensée dans les « nawetaan » était versée ailleurs, un pays du tiers monde comme le Sénégal en tirerait beaucoup de profits.

Hormis les problèmes de moyen, les instances dirigeantes doivent assurer le minimum. Elles doivent se réunir régulièrement, se fixer des objectifs à long et moyen termes. Elles doivent régulièrement faire des bilans après chacune des phases zonales, départementales, régionales et nationales pour vérifier que certains objectifs sont atteints ou pas. Elles doivent éviter de participer pour participer. Si elles perdent plus qu'elles gagnent du « nawetaan », il vaut mieux ne pas participer car il ne sert à rien de dépenser tant et de ne rien gagner de consistant au retour même si l'on remporte la compétition.

⁴⁵ : Garang COULIBALY, interrogé par la 2stv lors du tirage au sort des quarts-de-finale, de novembre 2012, de la zone 3 de l'ODCAV de Dakar dont il était le parrain.

En perspectives, à travers la forte mobilisation du mouvement, le Sénégal a toutes les potentialités pour suivre l'exemple de Mao Tsé DONG qui a pu redresser la Chine Populaire par le recours à l'agriculture. L'Etat peut donc bien redresser notre situation économique et sociale par un « nawetaan » bien orienté vers des secteurs tels l'agriculture, l'environnement, la santé, l'éducation, les NTIC, etc.

1. « NAWETAAN » ET EDUCATION

C'est vrai que le « nawetaan » éduque à travers le respect des textes, les sanctions préconisées et l'esprit de groupe mais il reste néanmoins beaucoup à faire.

Il nous faut, à Foundiougne, un mouvement « nawetaan » qui associe, qui informe, sensibilise, oriente et éduque. Pour se faire, nous avons les propositions suivantes :

- collaboration ODCAV-IDEN pour toutes les activités relatives à l'éducation ;
- par dérogation demandée à l'ONCAV, faire des théâtres populaires que nous connaissons le plus et non la présentation de ballet dont la chorégraphie nous pose problèmes ;
- prendre des thèmes selon les intérêts du département par dérogation ;
- arrêter les compétitions au niveau départemental jusqu'à ce que la situation financière des instances évolue considérablement;
- obliger les ASC de disposer d'équipes de génie en herbe et organiser des compétitions ;
- les questions posées lors des rencontres de génie en herbe doivent être relatives au département ou à l'ONCAV ;
- faire la finale de génie en herbe en directe à la radio ;
- obliger chaque ASC de disposer d'une équipe chargée de faire des cours de vacance pour aider les élèves à redresser leurs niveaux fortement affectés par les nombreuses grèves des enseignants ;
- en collaboration avec la croix rouge et le CDEPS, l'ODCAV peut intégrer, aux activités « nawetaan », des ateliers de secourisme pour former du coup des jeunes capables d'intervenir en cas d'accident lors des compétitions.

NB : Les dérogations demandées à l'ONCAV concernent les activités « nawetaan » autres que le football. La durée de la dérogation sera juste le temps

d'appliquer les nouvelles orientations permettant aux instances d'avoir les moyens financiers pour pouvoir strictement respecter les règlements généraux.

2. « NAWETAAN » ET ENVIRONNEMENT

Sur ce domaine, il faut reconnaître les grandes réalisations du projet WAAME⁴⁶ qui a beaucoup investi sur le reboisement de la mangrove en collaboration avec la population locale.

Dans la même dynamique, l'ODCAV doit collaborer avec le service départemental des Eaux-et-Forêts (SDEF) et le service départemental des Pêches(SDP) pour lancer les projets suivants :

- obliger chaque ASC de disposer d'un espace continental ou marin bien reboisé pour participer aux compétitions de football ; dans chaque Zone sera installée une commission chargée du suivi qui ira sur le terrain pour s'assurer que les espaces sont bien aménagés et reboisés ; elle va rendre compte aux dirigeants de l'ODCAV qui, de temps en temps, font des tournées sur les lieux ;
- l'année suivante, les commissions vont vérifier qu'au moins les 2/3 des plantes reboisées par chaque ASC sont vivantes et bien entretenues ; à défaut de quoi l'ASC responsable sera recalée des compétitions jusqu'à ce qu'elle normalise sa situation ;
- une commission de surveillance de la nature sera créée dans chaque ASC pour arrêter les exploitations illégales de celle-ci dans leurs zones respectives ; le SDEF mettra à la disposition des commissions un numéro vert pour toute information.

L'objectif de cette initiative est qu'au bout de dix ans, chaque ASC va disposer d'un espace bien reboisé et protégée, appelé « bois de village », qui pourrait produire du bois mort, du bois de construction, du biocarburant et d'autres avantages.

En milieu marin, le reboisement de la mangrove permettra la fixation des mollusques et des crustacés, en voie de disparition. La présence de la mangrove

⁴⁶ : West African Association for the Mangrove and the Environment.

favorise également le développement des phytoplanctons qui attirent les poissons. Ainsi les mers seront poissonneuses.

3. « NAWETAAN » ET AGRICULTURE

Cette perspective permettra aux instances de ne plus dépendre des subventions, des recettes de match et de l'aide de bonnes volontés. Grâce à l'agriculture, les instances dirigeantes évolueront vers l'autosuffisance financière et échapperont à l'improvisation des autorités politiques.

Ainsi nous proposons les voies suivantes :

- en collaboration avec l'Etat, l'ODCAV doit approvisionner les ASC en semences de qualité et en intrants (engrais, herbicide, insecticide, fongicide, etc.) pour qu'elles fassent des champs que nous appelons « champs nawetaan » de leur choix (mil, maïs, arachide, etc.) ; les Zone seront chargées du suivi de l'état des champs ;
- après les moissons, les ASC remboursent d'abord les semences et les intrants ; elles prennent les 3/4 des recettes du reste des récoltes et la zone prendra le 1/4 qu'elle partage avec l'ODCAV ;
- les droits de ré affiliation seront gratuits pour ces ASC, seul les imprimés et les vignettes leur seront vendus ;
- pour les ASC des zones urbaines ne pouvant pas avoir de champs, l'Etat doit les accompagner selon les activités lucratives qui les arrangent (pêche, commerce, séances de lutte, etc.), on suivra la même procédure de partage que ci-dessus ;
- l'Etat doit s'appuyer sur les ASC pour ses grands projets agricoles.

4. « NAWETAAN » ET NTIC

L'initiation aux Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication devient, de nos jours, une nécessité impérieuse à tout individu voulant être au diapason du monde moderne. Dès lors, elles doivent faire partie des préoccupations du mouvement « nawetaan » qui draine toute une jeunesse, même si ce sera très difficile à Foundiougne où les établissements publics souffrent de problèmes liés à l'informatique.

Toutefois, l'ODCAV peut impliquer les touristes et les organisations non gouvernementales (ONG) dans le « nawetaan » avec le projet NTIC suivant :

- en collaboration avec les touristes, les ONG et l'Etat, l'ODCAV doit mettre quelques ordinateurs à la disposition de chaque zone ;
- chaque zone devra établir un emploi du temps pour l'initiation à l'informatique qui ira de 9heures à 12heures selon les jours de leur choix ;
- chaque ASC va faire une liste de ses meilleurs élèves, des cycles primaire et moyen, de l'année en cours;
- ces élèves vont passer à tour de rôle pour l'initiation ;
- l'effectif des élèves par séance dépendra du nombre de machines ;
- l'ODCAV devra, au préalable, former des formateurs ou collaborer avec ceux qui sont déjà formés pour assurer l'initiation ;
- il est préférable que, dans chaque zone, les résidents gèrent l'initiation pour éviter les dépenses.

5. « NAWETAAN » ET SPORT

Aujourd'hui, le sport « nawetaan » à Foundiougne se résume au seul football qui aboutit souvent à des violences. Ainsi nécessite – t-il de varier les disciplines sportives. En effet, d'autres disciplines comme l'athlétisme (reconnu par les RG), doivent être intégrées davantage. L'ONCAV devrait organiser des compétitions d'athlétisme allant de la zonale aux nationales comme le football. Si des problèmes de moyens pour jumeler ces trois disciplines (culture, football, athlétisme) se posent, il vaut mieux les alterner. Par exemple les années paires on fait football-athlétisme et les années impaires on fait football-culture.

Concernant le football, il faudrait donner plus d'importance à la catégorie cadette puisque nous n'avons pas les écoles de football pour les former. Après leur formation spontanée de la rue, c'est dans les « nawetaan » qu'ils se forment pour être recrutés dans les clubs professionnels.

Dans le département de Foundiougne, nos enquêtes nous ont permis de savoir que pour 57,1% des ASC qui n'ont pas de catégories cadettes en compétition, leurs Zones n'organisent pas de compétitions pour cette catégorie. Ce qui peut négativement affecter les performances des équipes juniors-séniors parce que c'est à partir de la catégorie cadette qu'on construirait une meilleure équipe

junior-sénior de demain. L'ODCAV devrait donc davantage veiller au respect des compétitions cadettes pour espérer gagner les phases nationales junior-sénior.

En plus, dans les villes, il faudrait éviter la pluralité des ASC qui ne fait qu'augmenter les distensions. Il y'aurait plus d'unité et de mobilisation si l'on fédérait les ASC en de plus grandes entités.

Quant à l'arbitrage, il est indexé, par pas mal de nos sujets, comme un des plus grands problèmes du football « nawetaan ». Certes il est rare d'entendre des dirigeants ou des supporters faire l'éloge des arbitres, mais à en croire leurs responsables de Foundiougne, de Djilor, de Passy et de Sokone, le niveau de formation des arbitres est quand-même relativement faible du fait que la Sous-CRA n'a pas les moyens pour assurer leur formation. Où peut-elle alors trouver les moyens nécessaires ?

En effet, ce n'est pas par cotisation qu'ils peuvent avoir les moyens parce que les arbitres ne perçoivent que deux mille francs par match sénior et mille franc par match cadet du fait de la faiblesse des retombées financières. Au moment où par match sénior les arbitres de la Sous-CRA de Dakar perçoivent une somme allant de trois-mille-cinq-cent francs à plus de sept-mille francs selon les heures et les stades.

Pour trouver des moyens financiers, nous leur proposons les solutions suivantes :

- convoquer tous les arbitres du département à une journée de concertation durant laquelle ils feront l'état de leurs situations professionnelles, des réalités de leurs zones respectives, de leurs problèmes et des éventuelles ressources financières qui leur sont accessibles ;
- au sortir de cette journée, différentes voies seront dégagées pour la recherche de fonds ;
- ils peuvent former une commission qui sera chargée de rencontrer les autorités des municipalités, des conseils ruraux, de la préfecture, des sous-préfectures et du CDEPS pour les édifier sur la situation et les rappeler le rôle de l'arbitre afin de les impliquer dans le fonctionnement de la sous-CRA ;
- il est également possible de voir des autorités du département pour leur parrainer la Sous-CRA annuellement.

S'agissant des infrastructures sportives, Foundiougne doit, en tant que capitale départementale, disposer d'un stade bien construit avec des gradins et des grilles de protection à l'image de celui de Sokone. Il faut donc que les acteurs du football bousculent davantage la municipalité pour une rapide finition des travaux en cours.

6. « NAWETAAN » ET HYGIENE-SANTE

Le mouvement « nawetaan » devrait participer à l'effort de santé publique. Les ASC représentent une force capable de relayer les politiques de santé publique de l'Etat dans toutes les contrées du pays. Mais sans ces politiques de l'Etat, les ASC elles-mêmes peuvent faire des efforts dans ledit domaine.

Ainsi, en milieu urbain, les ASC peuvent, en collaboration avec le Service d'Hygiène, organiser des journées d'investissement humain. Ces journées seront destinées aux activités comme : curage de caniveaux, nettoyage des rues, désherbage des lieux de culte, etc.

En milieu rural, les ASC peuvent organiser des journées pareilles. Qui seraient l'occasion pour désherber les environs des maisons parfois tellement herbacés qu'ils abritent les moustiques.

Les ASC peuvent également collaborer avec leurs districts sanitaires pour organiser des journées de don de sang et de consultation gratuite. Ces journées d'investissement humain seront clôturées par des conférences, des sketches théâtraux, des séances de génie en herbe. La nuit sera réservée à une soirée dansante ou folklorique, organisée à des fins pécuniaires.

L'ODCAV devrait également, en collaboration avec les districts médicaux, s'engager à la sensibilisation sur le paludisme, l'insalubrité, le choléra, la tension artérielle, etc. Cette sensibilisation se fera la nuit dans les villages et les quartiers via des projections de films documentaires et de causeries pour mieux impliquer les parents.

7. « NAWETAAN » ET CULTURE

La culture est, selon Amadou Makhtar MBOW, ⁴⁷la somme des savoirs, des expériences, des croyances qui fondent l'être d'un individu, sa façon de penser et d'agir, ses sensibilités. A la lumière de cette définition, la culture ne devrait pas être réduite au folklore, au théâtre et au comportement vestimentaire.

Elle devrait être orientée davantage vers l'intégration des jeunes de différentes origines et de différentes ethnies de la famille du « nawetaan ». Elle doit également participer à la promotion du fair-play et à la non-violence. Pour se faire, chaque ASC va créer son hymne sur le respect de l'autre, le fair-play et la non-violence.

Avant le début de chaque rencontre de football, de théâtre, de génie en herbe ou d'athlétisme, les différents hymnes seront chantés par les supporters et les équipes ou bien ils seront lus devant tout le monde par les capitaines des équipes en place. Les supporters doivent s'engager à éviter les chansons injurieuses à l'égard des arbitres ou de leurs adversaires.

En fin, les finales départementales de toutes les disciplines confondues seront organisées à la même période et clôturées par une grande soirée folklorique animée par les artistes des différentes ethnies du département. Les recettes de la dite soirée seront partagées entre les finalistes et l'ODCAV.

A cette grande finale, seront invités les parents et les sages traditionnels comme les saltigués pour transmettre quelques connaissances aux jeunes. L'ODCAV devra tout faire pour que cette symbiose soit immortalisée par une bonne couverture médiatique.

Toutefois, l'application de ces orientations nécessite des dirigeants formés qui prennent le mouvement au sérieux.

8. « FORMATION » DES DIRIGEANTS

Une fois que le problème de manque de moyens financiers est réglé par les orientations ci-dessus, l'ODCAV pourra régulièrement organiser des séminaires

⁴⁷ : Extrait du journal PHARE du département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaine, 2008, page 18.

de formation des dirigeants. Les séminaires se feront au niveau des zones. Celles-ci vont, l'une après l'autre, accueillir la commission de formation de l'ODCAV. Cette formation sera relative aux textes de l'ONCAV, au profil d'un bon dirigeant etc. L'ODCAV devra aussi, en collaboration avec le CDEPS et les professeurs d'EPS du département, faire des formations en initiation aux Activités Physiques et Sportives (APS) et en premier, deuxième voire troisième degré d'entraîneur. Chaque ASC devra alors envoyer ses éventuels candidats à la dite formation. L'effectif des candidats, la durée et les calendriers sont laissés à l'appréciation de la commission de formation.

En conclusion, pour présenter ces perspectives de développement, nous nous sommes basées sur la réalité et les difficultés dont souffre le mouvement « nawetaan » à Foundiougne. Il ne s'agit guère pour nous de donner des solutions toutes faites aux contraintes du mouvement « nawetaan », ni de donner des leçons aux dirigeants. Il s'agit plutôt de proposer quelques orientations standards dont le suivi pourrait aboutir à de meilleurs rendements du mouvement « nawetaan » du département.

Ces solutions proposées paraissent certes difficiles à réaliser mais elles peuvent inciter les intellectuels de Foundiougne à mener des réflexions ou des recherches poussées sur le mouvement « nawetaan ».

CONCLUSION GENERALE

Le mouvement « nawetaan », dans le département de Foundiougne, est dominé par une seule activité : le football. Cette principale discipline du mouvement engendre des résultats sans doute insuffisants du point de vu des performances et en termes de contribution au développement socioéconomique des populations.

A la lumière de notre recherche, le mouvement « nawetaan » du département de Foundiougne est confronté à des problèmes liés aussi bien aux facteurs internes qu'externes. Les moyens économiques, les infrastructures et la gestion du mouvement constituent bien des contraintes au « nawetaan ».

La formation des dirigeants et des arbitres n'est pas bien assuré. Ce qui ne permettrait pas d'avoir de bonne gestion des instances et un arbitrage de qualité. La catégorie cadette fait l'objet de négligence et c'est peut être la raison pour laquelle elle n'a pas de bons résultats depuis dix ans. D'autres activités qui pourraient être des sources de revenus financières des instances ou qui répondraient le plus aux besoins du département sont absentes du « nawetaan » à Foundiougne. Ainsi, le mouvement « nawetaan », dans ce département est sous-exploité. Toute la jeunesse est mobilisée, pendant les grandes vacances, pour les seules causes du football.

Par ailleurs, la plupart des personnes que nous avons interrogées donnent beaucoup d'importance aux pratiques mystiques dont la contribution aux performances des équipes ne serait pas rassurante.

Compte tenu de la réalité des zones rurales, la période du « nawetaan » tombe mal. Ceci du fait que c'est pendant cette période qu'il y'a plus de travail. Tous les jeunes valides s'activent dans les travaux champêtres qui assurent la survie et l'économie des familles. Par conséquent, vouloir les impliquer en même temps dans le mouvement « nawetaan » peut influencer négativement sur les revenus agricoles. Pire encore, si jamais il leur arrive de graves blessures au football, au moment où 43% d'entre eux ne sont pas pris en charge par leurs ASC en cas de blessure (tableau 26), ce sera non seulement un manque à gagner dans les champs, mais aussi des dépenses colossales pour les parents. Vu l'énergie que nécessitent le travail des champs et le manque de temps des joueurs, il serait donc difficile pour les équipes rurales de faire de bonnes performances devant celles des zones urbaines. Les jeunes de ces

dernières n'ont pratiquement pas d'occupation pendant les grandes vacances. Ils disposent alors du temps pour le mouvement « nawetaan ». En plus, ils ont des autorités comme les maires, les conseillers, etc. qui pourraient les soutenir financièrement. Par conséquent, ils auraient plus de chance d'avoir de bon résultat dans le football « nawetaan » qui serait un phénomène réservé aux zones urbaines et auquel les zones rurales sont mimétiquement venues s'agripper.

N'est-il pas aujourd'hui temps de réorienter le mouvement « nawetaan » à Foundiougne vers des horizons beaucoup plus objectifs ? La demande sociale des populations du département ne nécessite-elle pas l'épilogue du « nawetaan » pour le simple loisir ? Ne doit-on pas humer pleinement et maintenant l'air du « nawetaan » au service du développement ? Si toutes ces questions restent sans réponses, c'est l'audace et la volonté qui manque mais les ressources humaines existent. Il convient alors de s'interroger sur la motivation des dirigeants à s'engager dans le « nawetaan ». Ce qui permettrait de savoir s'ils s'engagent pour se faire de la popularité en vu de la convoitise de certains postes politiques ou bien s'ils s'engagent pour développer le « nawetaan ». Toutefois, la société sénégalaise vit, aujourd'hui, une situation économique difficile face à laquelle le « nawetaan » doit, selon Ismaila Mbengue FALL⁴⁸, « *produire, nourrir, vêtir, soigner, éduquer et enrichir* ».

⁴⁸ : Ismaila Mbengue FALL, dans le même ouvrage que ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

LES LIVRES

BRUNET Bernard ; *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris, Ellipse, 2006.

DUCASSE Pierre ; *Entre la Complaisance et le radicalisme économique : quelle perspective pour le développement local*, Revue Interventions économiques, 2003.

FALL Ismaila Mbengue ; *Du mouvement navétane : Réunification et rupture*, Dakar, Jangal Presse Edition, 2010.

REDON Philippe, en col. ; *FIFA Coaching*, Zurich, 2004.

MEMOIRES DE MAITRISE:

DIAGNE Elh. B. ; *L'importance de la formation dans la carrière du sportif sénégalais : cas particulier du joueur de football*, INSEPS, 2000.

DIAKHATE Ibnou ; *La place du football « nawetaan » dans le processus de formation du joueur d'élite sénégalais*, INSEPS, 1999.

DIONE Ousmane ; *La commune de Foundiougne dans l'histoire politique du Sénégal*, FASTEF, F1c2-LHG, 2006.

DIOUF Papa ; *Etude de quelques facteurs limitant la performance du football dans la région de Fatick*, INSEPS, 1993.

FALL C.T. ; *Etude de quelques facteurs de blocage du développement du football au niveau de la ville de Ruffisque*, INSEPS, 1999.

GOMIS Racine ; *Le football ruffisquois : situation, enjeux et perspective de développement*, INSEPS, 2008.

NDIAYE Oumar ; *Analyse de la pratique des entraîneurs opérant dans le Championnat National Populaire (navétane) dans la région de Dakar*, INSEPS, 2007.

NDIAYE Moussa ; *Contribution à une approche psychosociologique du sport nawetaan*, INSEPS, 1982.

SYLLA Oumar ; *Etude de quelques facteurs limitant le développement du football d'élite à Yoff*, INSEPS, 2005.

TOURE Katim Francois ; *Réflexion sur l'évolution de la violence dans le football navetane de l'ODCAV de Dakar de 2003 à 2007*, INSEPS, 2008.

AUTRES DOCUMENTS :

Journal PHARE du département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD, 2008.

MINISTERE DES SPORTS ; *Le navétane dans la politique du ministère des sports : problème et perspectives*, août, 2005.

MINISTERE DES SPORTS ; *Politique sectorielle des sports : Diagnostic*, août 2006.

ONCAV ; *Recueil des textes règlementaires de l'ONCAV*, Dakar, 2009.

WEBOGRAPHIE

WWW.FIFA.COM

WWW.GOOGLE.FR

NOTE DE COURS :

- Notes de cours de football 4^{ème} année de Mayacine MAR, INSEPS, 2012.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX DIRIGEANTS DE L'ODCAV, DES ZONES ET DES ASC

1. Depuis combien de temps occupez-vous votre poste ?

.....

2. Avez-vous une fois fait de formation dans le domaine du sport ?

OUI NON

3. Votre instance organise-t-elle des séminaires de formation des dirigeants ?

OUI NON

4. Faites- vous régulièrement des bilans de vos activités ?

OUI NON

5. D'où tirez-vous vos moyens financiers ?

Cotisations activités lucratives Subventions

Recettes de matchs aide de bonnes volontés vente

d'imprimés

6. Votre instance s'est-elle clairement fixé des objectifs à moyen et long terme ?

OUI NON

7. Pourquoi les volets culturels et environnementaux sont-ils absents de vos activités « nawetaan » ?

.....
.....

8. Les infrastructures sportives en place sont-elles favorables au développement du football « nawetaan » ?

OUI NON

9. Quels problèmes rencontrez-vous le plus souvent dans vos activités « nawetaan » ?

.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE DESTINEE AUX ENTRAINEURES

1. De quels diplômes êtes-vous titulaires : Initiateur 1^{er} degré
2^e degré 3^e degré

D'aucun diplôme ?

2. Combien de jours entraînez-vous par semaine ?

.....

3. Vos joueurs ont-ils suffisamment de temps pour les entraînements ?

OUI NON

Si NON pourquoi ?

4. Avez-vous suffisamment de matériels pour vos entraînements ?

OUI NON

5. De combien de ballons disposez-vous pour vos entraînements ?

.....
.....

6. Votre ASC a-t-elle une catégorie cadette en compétition ?

OUI NON

Si NON pourquoi ?

.....
.....
.....

7. Votre terrain d'entraînement vous permet-il de pratiquer un football de qualité ?

OUI NON

8. Selon vous, les pratiques mystiques sont-elles indispensables pour la performance de votre équipe ?

OUI NON

Si OUI comment ?

.....

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX JOUEURS DE '' NAWETAAN''

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une étude sur les contraintes du football nawetaan dans le département de Foundiougne. Nous vous garantissons l'anonymat et la confidentialité. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration !

ASC d'appartenance Profession

1. Depuis combien de temps jouez-vous dans cette équipe ?

.....

2. Jouez-vous au football « nawetaan » pour : le loisir sportif
le spectacle

de l'argent être recruté dans un club ?

3. Est-ce que c'est l'ASC dans laquelle vous jouez qui vous achète votre équipe de base : chaussures, chaussettes, protèges tibia ?

OUI NON

4. Avez-vous fait de la visite-contre-visite médicale avant de disposer de votre licence de joueur ?

OUI NON

5. Bénéficiez-vous d'un bon suivi médical ?

OUI NON

6. L'ASC vous prend-t-il en charge en cas de blessure ?

OUI NON

7. Croyez-vous avoir une fois gagné ou perdu un match à cause des pratiques mystiques ?

OUI NON